Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 12 (1964)

Artikel: Trois monuments inconnus des Croisés
Autor: Langendorf, Jean-Jacques / Zimmermann, Gérard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727815

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TROIS MONUMENTS INCONNUS DES CROISÉS

par Jean-Jacques Langendorf et Gérard Zimmermann

Le titre de cette étude est quelque peu usurpé. Des trois monuments décrits deux seulement – la chapelle de Shôbak et l'octogone de Tripoli – sont absolument inconnus ; le troisième – le château de Séléfké – avait déjà acquis une certaine célébrité puisque c'est au pied de ses tours, dans les flots du Calycadnos, que Frédéric Barberousse se noya. D'autre part, au XIXe siècle, divers voyageurs ou archéologues s'attachèrent à décrire les vestiges de Séleucie qui, dans l'Antiquité, joua le rôle que l'on sait. Par extension ils consacrèrent quelques lignes, bien condescendantes, à la forteresse médiévale. La brièveté même de ces descriptions leur enlève beaucoup de leur valeur. Ainsi le monument que nous allons étudier, s'il n'est pas inconnu, est tout au moins inédit. La place qu'il occupa dans l'Arméno-Cilicie du XIIIe siècle, surveillant les marches de ce royaume si intimement lié aux croisés, son occupation par les chevaliers de l'Hôpital, l'ont particulièrement désigné à notre attention et justifiait notre travail. Nous n'avons pas voulu nous contenter d'un simple inventaire archéologique. Nous avons réuni tous les renseignements (rares) qui le concernent afin de reconstituer son histoire.

Nous publions également l'histoire inédite de Shôbak, si importante pour la connaissance des établissements francs d'Orient. Afin d'être complets, et en plus de la chapelle inconnue, prétexte de cette étude, nous décrivons la cathédrale de la place qui, malgré un intérêt certain, avait à peine attiré l'attention des voyageurs du XIXe siècle.

Par contre il ne nous a pas paru souhaitable de refaire l'histoire de la citadelle de Tripoli, par ailleurs assez bien connue grâce aux récits des historiens des croisades, car le site, archéologiquement parlant, demeure inédit dans sa totalité. Nous nous sommes contentés d'étudier et d'interpréter une découverte, de verser une pièce nouvelle au dossier de cette forteresse si mal connue.

Ces trois monuments dissemblables, provenant de régions différentes, fournissent un excellent échantillon des sites croisés que M. G. Zimmermann, auteur des plans et des photos, et moi-même avons étudiés pendant les dix mois d'un voyage moyen-oriental. Nous espérons compléter ce matériel, déposé à l'Institut d'histoire de l'art de Genève, par de nouveaux voyages et de nouvelles recherches. En effet l'archéologie des croisades, malgré la position un peu particulière qu'elle occupe dans cette science, ouvre un champ de découvertes illimité: près de six cents sites d'importance diverse – églises ou forteresses – certains considérables, tous inédits ou inconnus, attendent les chercheurs.

ABRÉVIATIONS

A.O.L. = *Archives de l'Orient latin.*
C.G.H.O. = Delaville le Roulx, *Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers.*
D.R.J. = Deschamps, *Défense du Royaume de Jérusalem.*
C.F. = Rey, *Colonies franques.*
C.I.A. = *Corpus Inscriptionum Arabicarum.*
Enc. Islam = *Encyclopédie de l'Islam.*
J.A. = *Journal Asiatique.*
R.B. = *Revue Biblique.*
R.O.L. = *Revue de l'Orient Latin.*
T.O.T. = Strehlke, *Tabulae Ordinis Theutonici.*
T.S. = Guérin, *Terre Sainte.*
V.S. = van Berchem, *Voyage en Syrie.*
Z.D.P.V. = *Zeitschrift des deutschen Palästinavereins.*
Rec. Hist. Crois. = *Recueil des Historiens des Croisades.*
D.A. = Documents Arméniens. *Recueil des Historiens des Croisades.*
Röhricht = *Geschichte des Königreichs Jerusalem.*
Grousset = *Histoire des Croisades et du Royaume franc de Jérusalem.*
Runciman = *A History of the Crusades.*

LA CHAPELLE DU CHATEAU DE MONTRÉAL (JORDANIE)

Identification

Il est faux de croire que l'appellation «Crac de Montréal» [1] ne désignait que Montréal. Elle s'appliquait également au château plus septentrional de Kérak. Les Arabes faisaient le même rapprochement que les Francs, désignant Kérak par «Kérak esh Shôbak». Ainsi Qalqachandi: «El Kérak est une cité qui a une citadelle que l'on nomme Kérak esh Chaoubak, et esh Chaoubak est plus ancienne qu'elle.» Ernoul, parlant de Kérak, dit «Crac» et parfois «Crac de Montréal»; [2] les «Assises» également. [3] Dans l'acte de donation de Philippe de Milly à Baudouin III du 31 juillet 1161 nous trouvons: « Montem Regalem scilicet et crach et Ahamant» (Ammann). [4] Mais la preuve la plus évidente est fournie par une lettre de janvier 1188 adressée par Thierry, grand précepteur de l'Ordre du Temple, annonçant à Henri II, roi d'Angleterre, les places qui résistent à Saladin: «Adhuc etiam resistant saladino Gragchus Montis Regalis et Mons Regalis, et saptete Templi, et Gragchus Hospitalis (Crac des Chevaliers)..., etc.». [5] Pourtant le sucre du Crac de Montréal exporté et connu en Europe («Polvere di zucchero... del Cranco di Mon reale» dit le livre de Pegolotti, à Chypre, au XVe siècle [6]) poussait sans aucun doute dans la région de Shôbak. Les chroniqueurs arabes parlent à plusieurs reprises de destruction de champs de cannes à sucre dans les environs de la forteresse. Honigmann [7] admet que ce sucre vient bien de Shôbak, et le R.P. Lagrange [8] pour des raisons de logique agronomique voudrait le voir pousser plus au nord, sous un climat plus clément.

[1] Comme il est normal, nous trouvons des transcriptions différentes du nom arabe du château. Irby et Mangles l'écrivent Showbec ou Shobec, Mauss et Sauvaire Chaubac, Rey Schaubek, Savignac Chobak, Lawrence Shobek. C'est Honigmann et Musil qui se rapprochent le plus de l'arabe en adoptant une transcription phonétique. Le premier l'écrit Al-*Sh*obak; le second Es-Sôbak. Si l'on accepte l'antiquité du site il faut admettre Theitmann (θαιμαγ). Le nom franc est Montréal (Mont Reau), le latin Mons Regalus.

[2] Deschamps, *Les deux Cracs des Croisés*, J.A., juillet-septembre 1937, pp. 494-500.

[3] *Assises de Jérusalem*, p. 464.

[4] Strehlke, T.O.T. 1869, n° 3, p. 3.

[5] Delaville Le Roulx, C.G.O.H. T.I., p. 527, n° 547.

[6] de Mas Latrie, *Arch. Venet.*, XXV, 479 et *Hist. de Chypre*, 2e vol., *Documents*, I, 1859, p. 95, n° 1 et 3e vol.; *Documents*, II, 1855, p. 88, n° 2. Gaudry, *L'île de Chypre*, p. 157. Rey, C.F., p. 396. Deschamps, D.R.J., II., p. 49 et n° 3.

[7] *Enc. Islam*, IV, p. 352.

[8] R.B. 6, 1897, p. 217.

De toute façon la désignation de «Crac de Montréal» se rapporte bien, dans ce cas particulier, à Shôbak et non à Kérak. Deschamps est donc dans l'erreur lorsqu'il cite cette désignation comme ayant trait, avec toutes les autres, à Kérak. [9]

Histoire

Il peut être tenu pour vraisemblable que dès l'Antiquité la position exceptionnelle de la «motte» de Shôbak attira l'attention et qu'un fort y fut établi. Yakut [10] le tient pour certain et Hartmann veut y voir l'ancienne θαμαγ. [11] Lagrange [12] citant Foucher de Chartres qui accompagne Baudouin I dans son expédition de 1115 («Eo anno profectus in Arabiam rex aedificavit castrum anun in monticulo quodam quod apperit situ forti a prisco»), [13] constate que la place évoquée par la citation ne pouvait être que romaine car les légions au cours de leur expédition arabe n'ont pu négliger ni les deux sources de Shôbak, ni sa position qui commande la descente du wadi Araba. Eusèbe place une garnison romaine à 15 milles au nord de Pétra, dans la Gébalitide, ce qui nous rapproche du site de Theitmann, ville considérable du pays d'Edom. [14] *Ezéchiel* place Theitmann au nord d'Edom, opposée à Dedan qui était à l'extrême sud. [15] Dans *Amos* Theitmann est mis en rapport avec Bosra. [16] La proximité de Bosra est encore favorable à l'identification de Shôbak avec Theitmann puisque les trois points les plus significatifs d'Edom sont Bseira, Shôbak et le ouadi Mousa. Il est donc logique d'identifier ces trois lieux avec les trois lieux les plus cités par l'Ancien Testament: Bosra, Theitmann et Séla-Pétra. Mais le fait qu'il existe près de vingt milles de Shôbak à Pétra, alors qu'Eusèbe parle d'une quinzaine seulement, rend une identification absolue difficile. [17]

Au Moyen Age l'histoire du château de Montréal se confond avec celle de la Terre oultre le Jourdain. La situation privilégiée de cette forteresse en fait, après Kérak, la seconde de la seigneurie. [18]

A la fin de 1100, juste avant son couronnement, Baudouin I explore le sud de la mer Morte et l'Idumée. Après un bref retour à Jérusalem (9 novembre), il attaque Ascalon mais il renonce devant la force de la place. Avec 500 fantassins et 150 cheva-

[9] Deschamps, *Les Deux Cracs...*, p. 498.
[10] Yakut, III, 332.
[11] Z.D.P.V. 1913, 188, sub. A 28.
[12] Z.D.P.V. *ibid.*
[13] Bongars, *Foucher de Chartres*, p. 426.
[14] Jér. XLIX, 7.
[15] Ez. XXV, 13.
[16] Amos I, 12.
[17] Pour un remarquable exposé du problème, Lagrange, *op. cit.*, *ibid.* p. 217.
[18] *Hist. Crois, Lois*, T.I., p. 425.

liers il traverse la Judée. D'Hébron, par Ein Ghadi, il gagne la mer Morte et la longe jusqu'à son extrémité méridionale. Il s'arrête à l'antique Ségor puis atteint l'Arabie Pétrée. Avant de traverser l'ouadi Mousa il passe la nuit dans des grottes puis gravit le mont Hor (Djebel Haroun). Le 21 décembre, pour son couronnement, il est de retour à Jérusalem.[19] En 1107, il entreprend une seconde expédition dans le ouadi Mousa où un Turcoman venait d'établir un château gênant pour la circulation des chrétiens. Il détruit l'ouvrage.[20] Après une troisième tentative en 1112-1113[21] il établit en 1115 de solides fortifications à l'orient de la mer Morte.[22] Il choisit à 30 kilomètres au nord de Pétra un site bien alimenté en eau qui ferme le passage Egypte-Syrie et surveille les routes commerciales et de pélerinage. Le roi, comme le rapporte Albert d'Aix,[23] travaille en personne dix-huit jours à cette fondation qu'il nommera, pour bien marquer que c'est son œuvre, Montroyal. En 1116,[24] après une brève halte au

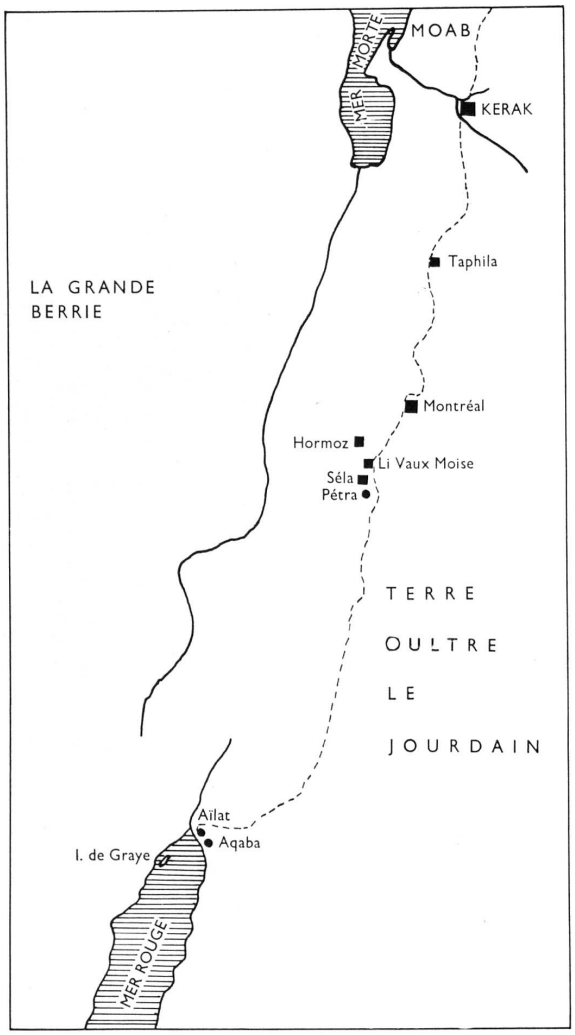

Pl. I

[19] *Hist. Crois, Doc. Arm*, T. II, *Gestes des Chiprois*, § 520. Rey, C.F., pp. 394-396 et *Monuments arch. milit.*, pp. 273-277. Rey, *Les Seigneurs de Montréal*. R.O.L. 1896, I, pp. 19-24, t. 10. Deschamps, D.R.J. II, pp. 34-79. Foucher de Chartres, *Gesta Francorum Jerusalem expugnatium*, I, II, c. 5; *Hist. Occ. Crois...*, III, pp. 570-583. Albert d'Aix, 1, VII, c. 41 et 42. *Hist. Occ. Crois.*, IV, pp. 535-536. Hagenmeyer, *Chronol. de la 1re Croisade*. R.O.L., t. VIII (1900-1901), pp. 378-379, nº 520. Grousset, *Hist. Crois.*, I, pp. 215-216. Runciman, II, chap.V, pp. 71-72 et nº 1. Deschamps, D.R.J., II, p. 40, nº 1, p. 41.

[20] Ibn al Qalanisi, éd. Gibb., pp. 81-82. Albert d'Aix, X, c. 28-30; *Hist. Occ. Crois.*, IV, p. 644. Röhricht, pp. 68-69. Grousset, I, pp. 250 et 679; II, append., pp. 854-855. Deschamps, D.R.J., p. 41, et nº 1, nº 2.

[21] Albert d'Aix, XII, c. 8; *Hist. Occ. Crois.*, IV, p. 693. Ibn al Qalanisi, pp. 130-131. Grousset, II, pp. 856-857. Deschamps, D.R.J., p. 41 et nº 3.

[22] Foucher de Chartres, 1, II, c. 55; *Hist. Occ. Crois.*, III, p. 431. Albert d'Aix, XII, 21; *Hist. Occ. Crois.*, IV, pp. 702-703. Guillaume de Tyr, XI, c. 26; *Hist. Occ. Crois.*, I, pp. 499-500. Grousset, I, pp. 280-282. Deschamps, D.R.J., II, pp. 42-43, et nº 1.

[23] *Op. cit.*, IV, pp. 702-703.

[24] Foucher de Chartres, 1, II, c. 56; *Hist. Occ. Crois.*, III, pp. 431-432. Guillaume de Tyr, XII, c. 29; *Hist. Occ. Crois.*, I, p. 505. Albert d'Aix, XII, c. 21, *Hist. Occ. Crois*, IV, pp. 702-703. Sur l'amalgame commis par cet auteur: Deschamps, D.R.J., II, p. 44, nº 4.

château, il gagne Aïlat [25] que probablement il fortifie avec l'île de Graye [26] voisine. Ces ouvrages seront conservés jusqu'en 1170. Sur l'insistance des moines qui craignent des représailles de la part des musulmans le roi ne se rend pas au monastère de Sainte Catherine du mont Sinaï. Il regagne Jérusalem en repassant par Montréal. [27]

Selon des sources exclusivement arabes une autre entreprise aurait eu lieu dans le ouadi Mousa en 1127. [28]

Romain du Puy est le premier seigneur de la Terre oultre le Jourdain et de Shôbak [29] (rappelons que Kérak allait être construit beaucoup plus tard). Il figure comme témoin de divers actes de Baudouin I et de Baudouin III entre 1100 et 1113 mais il semble avoir été dépossédé de ce fief, reçu vers 1118, ainsi que son fils Raoul, antérieurement à 1128. [30] Le fief passe à Payen, dit le Bouteiller, échanson du royaume qui souscrit comme seigneur de Montréal un acte de Guillaume de Bures et, en 1132, une donation faite par le même seigneur au Saint Sépulcre. Il fit élever le château de Kérak en 1142. La haute importance de cette place allait un peu supplanter celle de Montréal. Payen assiste à l'Assemblé d'Acre en 1148. Son neveu Maurice lui succède antérieurement à l'année 1152, date à laquelle il donne le casal de Benisalem à l'Hôpital. En 1154 il participe comme seigneur de Montréal au siège d'Ascalon. Philippe de Milly reçut le 31 juillet 1161 de Baudouin III, en échange de la seigneurerie de Naplouse, Kérak, Montréal et Saint Abraham (Hébron). Philippe était le fils de Guillaume de Milly et sa mère, Stéphanie, la cousine de Payen le Bouteiller, seigneur de Montréal. D'après la généalogie d'Etienne de Lusignan, Isabelle, la femme de Philippe de Milly, aurait été la fille de Maurice, neveu et successeur de Payen dans la seigneurerie de Kérak et de Montréal. De ce mariage Philippe eut trois enfants: un fils, Rénier, mort sans postérité et deux filles, Hélène et Stéphanie (nommée Etiennette), tous trois vivants le 3 juillet 1155.

Stéphanie épousa vers 1163 Homfroy III de Toron, fils du connétable dont elle eut un fils, Homfroy IV, et une fille, Isabelle. Isabelle semble avoir été mariée à Gautier III Brisebarre, seigneur de Barut, qui apparaît avec le titre de seigneur de Montréal le 18 novembre 1168 alors qu'il avait cédé à Amaury I la seigneurie de Barut. De toute évidence la seigneurie de Montréal avait été apportée à Gautier III par sa femme, probablement en compensation de l'abandon de Barut. De ce mariage

[25] «Aila» par Musil, *Enc. Islam*, I, pp. 214-215.

[26] Voir L. de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, pp. 48-49; pl. 26-27. Savignac, *Une visite à l'île de Graye*. R.B., pp. 588 et ss., 1913. T.E. Lawrence-L. Wooley, *Le désert de Sin*, pp. 196-199.

[27] Cf. Supra n° 8 (Albert d'Aix).

[28] Aboul Modaffer, *Mirat az Zaman*, *Hist. Or. Crois.*, III, p. 566.

[29] Sur l'ensemble du problème, Rey, *Les Seigneurs de Montréal...*, R.O.L., t. IV, 1896, pp. 19-24. Grousset, II, pp. 553-554, n° 2.

[30] *Hist. des Atabeks de Mossoul; Hist. Or. Crois.* II, p. 216. Grousset, II, p. 453. Runciman, II, p. 368.

Gautier ne semble avoir eu qu'une fille, Béatrix, sans doute morte jeune car inconnue à l'auteur du «Lignage». Son père ne semble pas avoir conservé longtemps la seigneurie de Montréal puisque en février 1174 il apparaît comme seigneur de la Blanche-Garde. Philippe de Milly, veuf, entre au Temple vers 1167 (Gautier son gendre figure comme seigneur de Montréal en 1168) et ses fiefs passent à sa fille Stéphanie, probablement unique survivante des trois enfants. Postérieurement à 1169 Stéphanie, Dame de Kérak et de Montréal, apporte cette seigneurie aux maris qu'elle épouse successivement. Du premier elle avait eu Homfroy IV du Toron et Isabelle mariée à Roupen III d'Arménie. Veuve, elle épouse en seconde noce Milon de Plancy qui souscrit à plusieurs actes entre 1172 et 1174. Renaud de Châtillon, veuf de la princesse d'Antioche Constance, épouse Stéphanie vers 1177. Il possède les deux seigneuries – Kérak et Montréal – jusqu'à sa mort. Homfroy IV de Toron, fiancé dès le mois d'octobre 1181 à Isabelle ou Elisabeth, seconde fille d'Amaury, lui succède. Il est fait prisonnier à Hattin et ne recouvre sa liberté qu'à la reddition de Kérak et Montréal.

La première expédition de Nour ed Din en 1164 passa sous les créneaux de Kérak et Montréal. «Il (Nour ed Din) lui fallait prendre le chemin du désert (d'Idumée) où les Francs seraient à craindre déclare Ibn al Athir. [30]» C'est en effet après beaucoup d'hésitations que l'Atabek envoya un de ses lieutenants tenter une telle traversée.

En 1170, Saladin, alors Vizir, ayant réduit les factions internes en Egypte, établit une liaison [31] avec Nour ed Din qui fit passer une expédition sous les murs de Kérak et en dressa le siège. Mais l'armée royale de Palestine intervint et débloqua la place.[32] Dès la fin de 1170 Saladin, dont la position intérieure ne cessait de se fortifier, entreprit sa politique agressive, qui ne devait cesser qu'à la victoire finale, contre la Transjordanie. Il attaqua d'abord Aïlat et Graye qui le gênaient dans ses communications. [33] L'année suivante (25 septembre-16 novembre 1171) il quitta Le Caire et investit Montréal. La garnison, qui espérait des renforts, demanda dix jours avant de se rendre. [34] Grâce à un conflit qui s'éleva entre Saladin et Nour ed Din la place fut sauvée. Les conseillers de Saladin lui laissèrent entendre que s'il enlevait les forteresses de Transjordanie, c'était uniquement au profit de Nour ed Din, que cette «ligne» protectrice disparue la route du Caire serait ouverte au Syrien qui en profiterait pour attaquer Saladin. Prétextant des émeutes, celui-ci décida de rentrer. Furieux, nullement dupe, Nour ed Din voulut attaquer l'Egypte. Mais il dissimula

[31] Abû Chama, *Deux Jardins*, *Hist. Or. Crois.*, IV, p. 127. Beha ed Din, *Vie du Sultan Youssouf*, *Hist. Or. Crois.*, pp. 53 et 81.

[32] Abû Chama, *ibid.*, IV, p. 153. Ibn al Athir, *Kamel Altewaryk*, *Hist. Or. Crois.*, I, p. 570. Beha ed Din, *ibid.*, III, pp. 49 et 53. Aboulféda, *Hist. Or. Crois.*, I, p. 40. «*Atabeks*», *Hist. Or. Crois.*, II, 2e part., p. 260. Guillaume de Tyr, *Hist. Occ. Crois.*, c. 26; p. 992.

[33] Aboulféda, *Hist. Or. Crois.*, p. 41. Ibn al Athir, *Kamel Altewaryk*, *Hist. Or. Crois.*, I, p. 578. Abû Chama, *Deux Jardins*, *Hist. Or. Crois.*, IV, p. 175.

[34] Abû Chama, *Deux Jardins*, IV, p. 175. Ibn al Athir, *Kamel Altewaryk*, I, p. 581. Beha ed Din, *Vie du Sultan Youssof*, III, pp. 49 et 53. Aboulféda, I, p. 42.

et un peu plus tard une réconciliation intervint entre les deux princes qui décidèrent de combattre les Francs à nouveau. [35] De nouvelles dissensions internes firent échouer cette attaque. Nour ed Din, fou de colère, décida d'envahir l'Egypte pour de bon, mais il mourut. Saladin allait pouvoir placer la Syrie et l'Egypte sous son autorité unique; les heures des Francs étaient comptées (1174).

La sotte politique provocatrice de Renaud de Châtillon [36] poussa Saladin à bout. Renaud, dont la position était alors prépondérante au sein d'un Royaume de Jérusalem privé d'un chef véritable – l'honnête Baudouin IV étant trop malade pour remplir ce rôle – ne sut pas utiliser les avantages géographiques que lui procurait la possession de la Terre oultre le Jourdain, véritable coin enfoncé entre la Syrie et l'Egypte. Alors qu'il aurait pu extorquer au Sultan des traités hautement favorables pour l'avenir des Francs, Renaud préféra tenter des coups d'audace qui ne rapportèrent rien. L'attaque des côtes du Hedjaz, [37] le raid dans la mer Rouge [38] et surtout, plus tard, le pillage de plusieurs caravanes [39] en époque de trève (1182 et fin 1186 ou début 1187) provoquèrent l'ire de Saladin qui, dans les derniers jours de septembre 1183, franchit le Jourdain pour envahir la Galilée. [40] Quelques semaines plus tard il montait contre Kérak un siège en règle. Devant l'approche de renforts francs le Sultan fut obligé de lever le siège (4 décembre 1183). [41] En juillet 1184 il envahit à nouveau la Terre oultre le Jourdain. [42] Une fois encore l'arrivée de l'armée royale prévint une chute imminente.

Trois ans plus tard, ne pouvant obtenir réparation pour la caravane enlevée, Saladin envahit le pays. Il quitte Damas le 13 mars et va camper sous les murs de Kérak et de Montréal. [43] Il répand la dévastation dans toute la région. La concentration de l'armée royale l'oblige à obliquer vers le nord, vers Hattin, où il écrase les chrétiens victimes des mauvais conseils de Renaud de Châtillon et de Gérard de Ridfort. Le seigneur de Montréal est fait prisonnier et décapité par Saladin en personne (5 juillet 1187). Kérak devait survivre plus d'un an à son dernier seigneur.

[35] Ibn al Athir, I, p. 593. Aboulféda, I, p. 42.

[36] G. Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, passim.

[37] Maqrizi, *Hist. d'Egypte*, éd. Blochet. R.O.L., t. VIII, 1900-1901, p. 543.

[38] Ibn al Athir, *Kamel Altewaryk*, I, p. 658. Abû Chama, *Deux Jardins*, IV, pp. 230 et ss. Maqrizi, *Hist. d'Egypte*, éd. Blochet. R.O.L., t. VIII, 1900-1901, p. 550. Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mameluks*, p. 126-127. G. Schlumberger, *Renaud de Châtillon*, p. 212. G. Wiet, *Précis de l'Histoire d'Egypte*, II, p. 221. Grousset, II, pp. 732-736. Deschamps, D.R.J., pp. 60-62. Runciman, II, pp. 436-437.

[39] Attaque d'une caravane en 1182, Ernoul, p. 55. En 1186-1187, *l'Estoire de Eracles*, *Hist. Occ. Crois.*, II, p. 34. Abû Chama, *Deux Jardins*, p. 261.

[40] Beha ed Din, III, p. 74-75. Abû Chama, IV, p. 243.

[41] Guillaume de Tyr, XXIII, c. 28 et c. 30, pp. 1124 et ss, pp. 1129-1130. Ernoul, pp. 102 et ss. Ibn al Athir, I, p. 664. Beha ed Din, III, pp. 76-77 et 81. Abû Chama, IV, p. 248.

[42] Raoul de Diceto, *Ymagines historiarum*, éd. Stubbs, 1876, II, pp. 27 et ss. Abû Chama, IV, pp. 249-259. Ibn al Athir, I, pp. 666-667. Aboulféda, I, p. 53. *Chron. de Michel le Syrien*, *Hist. Crois.*, *Doc. Arm.*, *I*, p. 392. Aboul-Faradj, *Chron. Syriacum*, éd. de 1789. t. I, pp. 399-400. Beha ed Din,. III, pp. 80 et ss.

[43] Beha ed Din, III, p. 91. Abû Chama, IV, p. 261.

Etiennette (Stéphanie) de Milly, afin de libérer son fils, Homfroy de Toron, accepta de rendre la place. Mais la garnison refusa d'ouvrir les portes et la forteresse tomba, affamée, le 23 ou 24 novembre 1188 seulement. [44]

La résistance de Montréal se prolongea encore plus et fit l'admiration de la chrétienté. Le château se rendit seulement en avril-mai 1189. Le blocus dura un an et demi et ce ne fut que contraints par la plus effroyable misère que les assiégés, aveugles faute de sel, se rendirent. Saladin témoigna envers ces défenseurs d'égards analogues à ceux qu'il manifesta à la garnison de Kérak. [45]

A partir de cet instant les titres du fief de Montréal ne furent plus que nominatifs. Peu après le retour d'Homfroy IV de Toron de captivité sa femme Isabelle divorça. Homfroy mourut sans postérité en 1198 et les titres passèrent à la maison de Toron. C'est Isabelle de Toron, veuve en 1187 de Roupen III d'Arménie, qui hérita des titres des seigneuries de Kérak, Montréal, Saint-Abraham, Toron, Château-Neuf et Belinas. Sa fille, Alix d'Arménie, lui succéda dans les titres de Kérak et Montréal. La fille d'Alix, Marie d'Antioche, issue d'un second mariage avec Raymond, fils de Bohémond III, prince d'Antioche, porte en 1236 le titre de « Dame des deux cracs et de Toron ». En 1240 elle épousa Philippe de Montfort et lui apporta le Toron, repris entre-temps par les Francs, et la seigneurie titulaire des deux cracs, titre qui paraît s'être éteint avec leur fils aîné Jean de Montfort, mort sans postérité le 26 novembre 1283. [46]

Après la prise du château de Montréal la majorité de la population demeura chrétienne.

Parmi les émirs qui assiégèrent Acre avec Saladin, en 1189, on cite un certain Izz al din... (?) de Kérak et Shôbak. [47] En 1217 le pèlerin Thetmar [48] qui passe par Montréal-Shôbak note l'existence d'une triple enceinte, et Ludolf de Sudheim [49] signale l'importance du château et de la colonie chrétienne.

A la mort de Saladin en 1193 son frère Malik al Adil conserva la souveraineté sur Kérak et Shôbak. Peu avant sa mort il la transmit à son fils al Malik al Muazzam Isa (1218). [50]

En 1219, aux négociations de la paix de Damiette, la question de la possession des deux forteresses joua un grand rôle. [51] Vers la fin de son règne (1226) al Muazzam

[44] Ibn al Athir, *Kamel Altewaryk*, I, p. 703 et 735. Beha ed Din, III, pp. 119-120 et 122. Aboulféda, I, p. 60. Abû Chama, IV, pp. 381-382, 388, 391. Ernoul, p. 187. Eracles, 1, XXIII, c. 54; *Hist. Or. Crois.*, II, p. 81, et 1, XXIV, c. 12, pp. 121-122.

[45] Michel le Syrien, *Doc. Arm*, I, p. 400. Eracles, 1, XXIV, c. 2; *Hist. Occ. Crois.*, II, p. 104. Cf. aussi note n° 44.

[46] Rey, *Recherches...*, pp. 17-19.

[47] Radulfus Diceto, II, 81.

[48] Voyage... éd. de St. Gênois, *Mém. Acad. Royale de Belgique*, t. XXVI, 1851, p. 41.

[49] A.O.L., t. II, 1884, p. 635.

[50] Beha ed Din, III, pp. 119-120. Ibn al Athir, II, pp. 73 et 76.

[51] Eracles, 1, XXXII, c. 9; *Hist. Or. Crois.*, II, p. 339. Olivier le Scholastique, éd. Hoogeweg. c. 36, p. 305. Ibn al Athir, II, p. 122. Maqrizi, éd. Blochet. R.O.L., t. IX, 1902, p. 490. Röhricht, *Gesch. d. Königr. Jerus.*, pp. 738, 4 et 754.

ordonna de détruire Safed, Tibnin et Shôbak.[52] Cependant d'après Umari il agrandit et fortifia la ville de Shôbak afin qu'elle rivalisât avec Damas (!). [53]

Le fils d'al Muazzam, al Nasir Daüd, obtint en échange de Damas cédée à son oncle, le sultan Malik al Nasir, la souveraineté sur Kérak, Shôbak, la Bulka, al Salt et les territoires du Ghawr. [54]

Si Kérak apparaît maintes fois dans les luttes qui opposèrent le Sultan d'Egypte al salih Aiyub au prince de Damas Malek en Nasser et Ismaïl, Shôbak n'est pas cité. On sait seulement que le château servit de prison au prince ayyubide el Mogith Omar [55]. En 1250, après l'assassinat du vainqueur de saint Louis, Turan Shah, le gouvernement était confié à la Sultane Shadjar ad dorr mais le gouverneur, refusant de reconnaître son autorité, délivrait le prince enfermé à Shôbak, le proclamait souverain de Shôbak et Kérak et des deux villes qui en dépendaient. [56] Moghith Omar tomba par trahison, en 1236, aux mains du Mamelouk Baïbars. [57] Ce dernier lui ravit Shôbak et le fit mettre à mort. Qelaoun conquit la ville en 1279. [58] Ladjin fit reconstruire la forteresse (1297-1298), plusieurs inscriptions en témoignent, sous la direction de l'Emir Al al Din Kibris al Mansouri. [59]

A l'époque mamelouk Shôbak forma un district de la province d'Empire d'al Kérak. Nous connaissons les noms des deux gouverneurs de Kérak et Shôbak en 1327 et 1351, d'après les inscriptions de Djafar près de Mâta. [60]

Vers 1340 Umari dit de Shôbak : «Son fort est maintenant dépourvu de garnison, la porte en est fermée. [61]» Dans la région les Beni Ukba, qui remontèrent plus tard vers Kérak, dressaient leurs tentes. [62]

Ensuite l'histoire de la forteresse s'efface presque complètement et ne laisse plus que de très rares traces.

Au XIXe siècle Ibrahim Pacha confia à un Sheik nommé Saïd Abou Deis le soin de démanteler la place. Pendant la révolte arabe de 1917 Shôbak joua un petit rôle. Lawrence [63] y passa le 19 janvier, le 10 février et le 19 mars 1918. Abd el Mayin y installa son Q.G. après la prise des magasins que les Turcs y avaient installés. Enfin, en mars 1918, le lieutenant-colonel Hornby défendit Shôbak contre un retour offensif des Turcs.

[52] Ibn Furat in Röhricht, *op. cit.*, p. 768.
[53] Umari, *Masalik al Absar*, in Godefroy-Demombynes, *op. cit.*, p. 133.
[54] Honigmann, *Enc. Islam*, IV, p. 353.
[55] Maqrizi, R.O.L., t. IX, p. 194. Abû Chama, *Deux Jardins*, V, p. 201.
[56] Maqrizi, R.O.L., t. IX, p. 237.
[57] Aboulféda, pp. 149-150.
[58] Maqrizi, *Hist. des Sultans Mameluks*, trad. Quatremère, II, pp. 7 et ss.
[59] Mauss et Sauvaire, *Voyage*. Vol. II, inscription n° 30.
[60] Mauss et Sauvaire, II, n° 23 et ss. Brünnow-v. Domaszewski, *Provincia Arabia*, I, 105.
[61] Hartmann, *Islam*, II, 138. Honigmann, *Enc. Islam*, IV, 353.
[62] Hartmann, *op. cit.*, II, 137. Honigmann, op. cit., IV, 353.
[63] T.E. Lawrence, *Seven Pillars of Wisdom*, pp. 305, 480, 481, 520 et 604.

Ajoutons qu'à la fin du XIXe siècle les habitants abandonnèrent le village qu'ils avaient établi entre les murailles de la forteresse.

Les voyageurs n'accordèrent qu'une attention superficielle aux ruines relativement récentes de Shôbak, éclipsées par le voisinage prestigieux de Pétra.

Le vendredi 28 mars 1806, U.J. Seetzen note: «Schaubak soll bloss aus einem Schlosse, wie es Szalt, bestehen, ohne andere Häuser draussen, und ist bloss von Mohammedanern bewohnt.[64]» Cette maigre phrase constitue, sans doute, le premier renseignement contemporain qui nous soit parvenu sur le château.

En 1812, J.L. Burckhardt[65] quitte Damas pour gagner Le Caire, à travers l'Arabie Pétrée et le désert de Ty. Le 19 août il s'arrête à Shôbak pour quelques heures, premier Occidental à visiter la forteresse. Trois jours plus tard il pénètre dans le ouadi Mousa et redécouvre la légendaire Pétra des Nabatéens.

En 1816, l'Anglais J.S. Buckingham note, sans l'avoir visité, l'existence du site: «Karak Shaubak is another place, about two days' journey to the southward of Karak, and inferior to the former in size and importance.[66]»

Le 17 mai 1818, les Britanniques Irby et Mangles,[67] accompagnés de Thomas Legh,[68] renouvellent l'exploit de Burckhardt et visitent rapidement la forteresse. Il faut attendre le mois de mai 1866 pour trouver des chercheurs qui étudient Shôbak plus sérieusement. Les Français Mauss et Sauvaire,[69] dans le cadre de la mission du duc de Luynes, relèvent les inscriptions arabes qui ornent quelques tours et dressent un plan sommaire de la place. L'hostilité des habitants ne leur permet pas de continuer ces recherches qui, malgré les conditions défavorables de leur réalisation, doivent être ajourd'hui encore considérées comme les plus satisfaisantes.

En septembre 1895, A. Hornstein passe par Shôbak,[70] suivi par Gray Hill (30 mars-25 avril 1896).[71] Une année plus tard c'est le tour de S. Vailhé[72] (19 avril-8 mai 1896). Le 24 octobre 1897, un des voyages de l'Ecole biblique de Jérusalem conduira M. J. Lagrange[73] à Shôbak. Le 1er mars 1897 E. Brünnow et A. v. Domas-

[64] U.J. Seetzen, *Reisen durch Syrien, Palästina, Phönicien...*, éd. Krause, Berlin, 1854-1855. Vol. 1, p. 418.

[65] J.L. Burckhardt, *Reisen in Syrien, Palästina und der Gegend des Berges Sinaï*, Weimar, 1824, vol. II, pp. 695 et ss.

[66] J.S. Buckingham, *Travels among the Arab Tribes inhabiting the Countries East of Syria and Palestine...*, London, 1825, p. 103.

[67] C.L. Irby, J. Mangles, *Travels in Egypt and Nubia, Syria and Asia Minor*. London, 1823, pp. 380-381.

[68] In W. Macmichael, *Journey from Moscow to Constantinople...*, London, 1819, p. 216.

[69] Duc de Luynes, *Voyage d'Exploration à la Mer Morte, à Pétra et sur la rive gauche du Jourdain*. Paris S.D., vol. II, pp. 83-222, inscr., pp. 183-222.

[70] A. Hornstein, *Quarterly Statement of the Palestine Exploration Fund.*, 1898, pp. 94-103.

[71] Gray Hill, *ibid.*, 1897, pp. 141 et ss.

[72] S. Vailhé, *Voyage à Pétra. Echos d'Orient*. Constantinople et Paris, 1897, pp. 77 et ss.

[73] M.J. Lagrange. R.B., p. 215. Et non pas Savignac comme l'affirme Deschamps. D.R.J., II, 40.

zewski [74] font halte au château et prennent quelques photos. Une année après J. Euting [75] les imite ainsi que le R.P. Vincent. [76]

A. Musil, dont on aurait pu espérer beaucoup de son étude du site, se contente de l'observer à distance. [77] Enfin la Genevoise A. Sargenton-Galichon [78] visite Shôbak le 17 mars 1902 et publie une brève description dépourvue de toute valeur archéologique. Au mois d'avril 1932 le R.P. Savignac fait halte au château. [79]

Tous ces voyageurs ne nous ont laissé que des descriptions extrêmement brèves du château ou de certaines de ses parties. Une étude superficielle du site les a accrédités dans l'opinion, en partie exacte, qu'il s'agissait d'une œuvre presque entièrement arabe. «Du château des croisés il ne reste rien de reconnaissable. De mauvais pans de murs écroulés, des salles éboulées et des maisons démolies rappellent Mont-Réal...». [80] «... les ruines qui existent encore proviennent sans doute exclusivement de monuments bâtis à l'époque de Baibars et Ladjin...». [81]

Pourtant, au cours des différentes visites, certains éléments évidemment francs attiraient l'attention des chercheurs. Nous ne citerons pour exemple que le linteau monumental signalé et reproduit par Lagrange, [82] l'escalier souterrain que virent Gray Hill, Alexander Hornstein et que Savignac, [83] à juste titre, attribuait aux croisés, ou ces marques décrites par Burckhardt: «Auf den Architraven mehrerer Thürme sah ich mystische Symbole, wie sie der kirchlichen Architektur des griechischen Kaiserthums eigen sind.[84]»

Mais parmi ces vestiges il en est un qui intéressa plus particulièrement les Occidentaux. Presque tous lui consacrèrent quelques lignes, notant qu'il devait s'agir des restes de la cathédrale franque de la citadelle.

Malgré la brièveté de son séjour Burckhardt, avec cet exceptionnel flair archéologique qui le caractérise, remarqua la cathédrale transformée en taverne: «Die Ruinen einer schoen gebaueten gewoelbten Kirche sind jetzt in einen medhafte oder ein œffentliches Wirthshaus verwandelt. [85]»

Mais c'est Irby et Mangles qui nous donneront la description la plus complète de l'église: «We were carried up to a sort of divan, in the open air, constructed upon what seemed to be the ruins of a church of crusade architecture, standing due east and west... The three doors of the supposed church are square topped, and the centre

[74] R.E. Brünnow, A. v. Domaszewski, *Die Provincia Arabia*. Strassburg, 1904, 1, pp. 113-119.
[75] Cf. *supra*, n° 74, p. 113.
[76] R.P. Vincent, *Notes de Voyage*. R.B., 1898, p. 428.
[77] A. Musil, *Arabia Petrae*, I, pp. 323-324.
[78] A. Sargenton-Galichon, *Sinaï, Ma'ân, Pétra...*, Paris, 1904.
[79] R.P. Savignavc, *Notes de voyage*, R.B., 1932, p. 597.
[80] Vailhé, *op. cit.*, p. 77.
[81] Honigmann, *Env. Islam*, IV, p. 353.
[82] Lagrange, *op. cit.*, p. 215.
[83] Savignac, *op. cit.*, p. 597.
[84] Burckhardt, *op. cit.*, II, p. 696.
[85] *Ibid.*, p. 696.

Fig. 1. Shôbak. La chapelle.

is under a pointed arch, and has more the air of Mahommedan than Christian architecture... The most remarkable circumstance is, that while the interior parts of this church are in the pure Gothic style, resembling that of the same age in Europe, the ornaments of the inscribed door-way are of the genuine eastern taste, exhibiting that border of convex fluting which is common in Turkish buildings; the pointed arch itself inclines slightly inwards at the bottom, in the manner of a horseshoe. The construction also has more of the oriental than the normal style; the transome, in lieu of consisting of a single stone, being composed of many, irregulary locked together by dove-tails and angular inequalities. In the walls, at the gates of Antioch, are similar examples, and certainly of the time of the crusades.[86]»

Thomas Legh, [87] qui accompagnait les précédents voyageurs, signale également ces vestiges: «Shubac is a very strong position, but chiefly in ruins, among which we

[86] Irby et Mangles, *op. cit.*, pp. 378-379 et 380-381.
[87] T. Leigh in W. Macmichael, *op. cit.*, p. 216.

observed the remains of a church, probably of the architecture of the time of the crusades.» Curieusement, Mauss et Sauvaire, malgré la durée de leur séjour à Shôbak, ne parlent pas de l'église qui est encore brièvement mentionnée par Hornstein [88] («Baldwin II [89] erected a castle here and called it Mont Regalis or Mont Royal, the remains of which, as well as those of the church, can still be seen»), Lagrange [90] («... un magnifique linteau, qui surmontait peut-être la porte d'une église») et Brünnow-v. Domaszewski [91] («... und die Ruinen einer Kreuzfahrerkirche») qui en publient une mauvaise photographie. Vailhé [92] est plus précis: «Un arc de l'église est encore debout et nous permet de prendre les dimensions de cet édifice. Il mesure 20 m sur 12 et possédait 3 nefs, mais il est complètement en ruines...». Plus tard Enlart, [93] qui ne cite pas ses sources mais s'inspire évidemment de Vailhé, inclura l'église dans ses *Monuments des Croisés*: «On y (à Shôbak) reconnaît les restes d'une église de 20 m sur 12, dont il subsiste une arcade de tracé brisé, deux piliers, l'un avec son imposte moulurée, et une porte en arcade à un niveau plus bas.»

Pendant notre séjour à Shôbak (décembre 1962) nous avons retrouvé sans difficultés les restes de cet édifice. Mais le délabrement du bâtiment est tel, sans parler des adjonctions faites par les derniers habitants du village (murs en boue, cheminée, étables, etc.), qu'il est difficile de reconstituer la disposition originale, ou même plus simplement, de retrouver quelques éléments qui correspondraient à la description d'Irby et Mangles.

Dans la première section de la cathédrale (ouest) on reconnaît encore, non sans mal, ce qui formait les deux bas-côtés de la nef, la totalité de cette salle correspondant à la première travée. S'il est impossible de se faire une idée générale de la face extérieure ouest qui est obstruée sur une grande partie de sa hauteur par de nombreux débris, on distingue tout de même deux portes qui ouvraient sur chacun des bas-côtés. Une petite fenêtre à ogive surmonte la porte nord. Au milieu de la façade de la nef, à l'intérieur, une niche en berceau brisé a été transformée en porte. Les deux bas-côtés sont voûtés sur croisée d'ogive; le toit de la nef centrale s'est écroulé et les Arabes l'ont remplacé par des poutres recouvertes de paille. Une imposte moulurée court tout le long des arcs qui séparent la nef des bas-côtés, ces arcs correspondant sans aucun doute à ceux décrits par Irby et Mangles. L'imposte est très abîmée; il n'en subsiste plus que des tronçons. On en voit des parties au sol, alors que d'autres ont été réemployées dans la muraille. En général, l'appareil est mélangé, de moyenne dimension, en majorité de taille arabe avec, par place, de la taille qui, à la rigueur, pourrait être franque.

[88] A. Hornstein, *op. cit.*, p. 98.
[89] Il faut évidemment corriger par «Baldwin I».
[90] M. J. Lagrange, *op. cit.*, p. 215.
[91] Brünnow-v. Domaszewski, *op. cit.*, I, p. 113.
[92] S. Vailhé, *op. cit.*, p. 77.
[93] C. Enlart, *Les Monuments des Croisés*, II, p. 99.

Fig. 2. Shôbak. Les vestiges de la cathédrale. Première travée.

La seconde travée que l'on atteint par l'est, en faisant le tour du bâtiment, est encore plus mutilée mais on retrouve la même disposition générale, la même imposte que dans la première travée. Le toit a disparu, sauf sur le bas-côté sud. Deux arcs ont été surajoutés au toit de la nef. Chaque bas-côté d'ailleurs, à l'image de la travée précédente, est percé de fenêtres à ogive. Celle du côté nord a été complètement bouchée mais on en distingue encore la trace à l'extérieur. Par la disposition et les restes il est possible que cette partie du bâtiment ait servi de mosquée. A l'extérieur à l'angle sud-est, on remarque l'amorce de la troisième travée et un reste d'arc formeret. En contrebas, sur la courtine, les vestiges du chevet, très abîmés, subsistent. Sous la troisième travée détruite une sorte de tunnel-galerie est encore visible. Nous pouvons imaginer que le chevet de l'église formait saillant sur la courtine, la coupant en deux. Le tunnel rétablissait le passage. L'extrême délabrement de l'édifice interdit tout relevé exact mais les dimensions semblent correspondre à celles données par Vailhé.

Bien que ce monument ne puisse passer, dans le sens strict du terme, pour inconnu, il avait si peu attiré l'attention des voyageurs qu'il nous a semblé utile de le

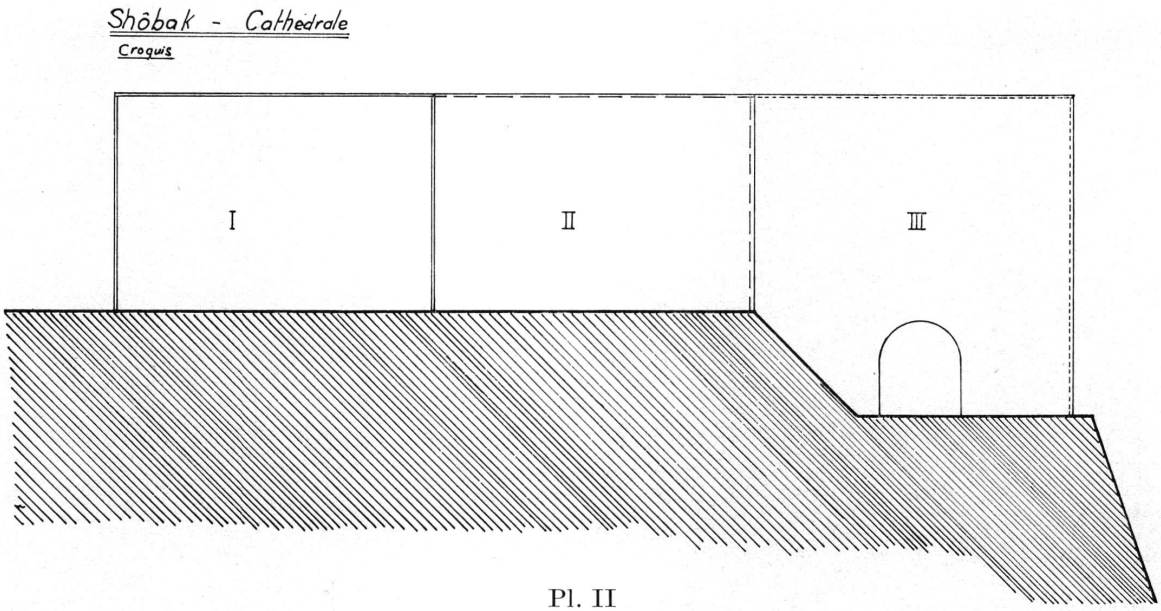

Pl. II

décrire plus complètement avant que le temps n'ait fait son œuvre: dans quelques années il ne restera plus trace de ces ruines.

Mais grâce à la chance nous découvrîmes un autre monument, parfaitement inconnu, lui, et incontestablement franc: une chapelle – plus intéressante et mieux

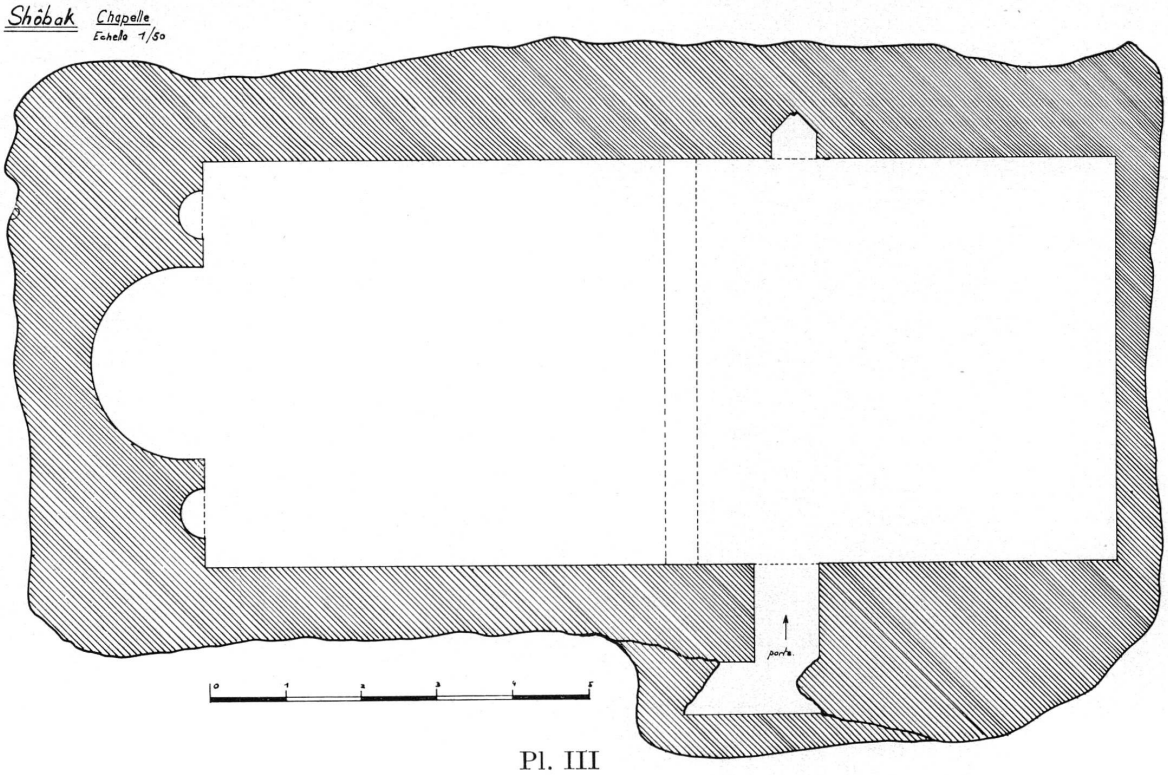

Pl. III

conservée que la cathédrale – dont l'existence même apporte quelques éclaircissements sur un point obscur d'archéologie et d'histoire des croisades.

Sur la face sud du château, un peu après l'important saillant carré que prolonge un glacis, à un endroit où la courtine et le village arabes sont particulièrement délabrés, un trou au niveau du sol nous a permis d'accéder à cette chapelle qui, comparée au reste des bâtiments existants, se trouve dans un état de conservation exceptionnel. Les maisons arabes du XIXe édifiées au-dessus du sanctuaire le dissimulèrent aux regards des voyageurs, découragés de toute façon dans leurs recherches par l'hostilité des habitants (combien attestée par le récit de Mauss et Sauvaire). Seule la ruine avancée des maisons, l'effondrement d'une partie de la voûte sur laquelle elles s'appuyaient, nous ont permis de retrouver la chapelle. Elle possède une abside en cul-de-four d'un appareillage soigné, avec une imposte qui court en son milieu. A la droite du cul-de-four (à gauche certainement aussi mais l'accumulation au sol des débris de la voûte ne permet plus de le constater) une niche a été aménagée dans l'abside. Un oculus surmonte le cul-de-four dont l'appareil de belle qualité porte les traces, sur la bordure tout particulièrement, de la taille franque. La voûte est en arc légèrement brisé et, comme les murs latéraux, d'un ajustage assez médiocre. Un arc doubleau aux pierres alternées – une fois en longueur, une fois en largeur – la divise en deux parties. Sur le côté s'ouvre une porte en ogive; une meurtrière qui donnait directement sur la courtine lui fait face. Des pierres et de la terre obstruent une grande partie de la nef. La façade et l'entrée n'existent plus: un vaste tas d'éboulis les a remplacées. Les trop nombreuses ruines qui dissimulent le chevet ne nous permettent pas de nous en faire une idée exacte.

Malgré ces mutilations il ne fait pas de doute que nous nous trouvons devant les vestiges d'un ouvrage franc: la forme générale, l'assemblage du cul-de-four, les niches latérales, l'arc doubleau dont le modèle assez particulier se retrouve au château de Belvoir [94] confirment l'impression première.

A une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Shôbak, presque au cœur de la nécropole de Pétra, au nord-est du Bab es Siq, se dresse le curieux château franc d'Ou'aïrah [95] dont la situation exacte demeura longtemps inconnue. [96]

[94] Le «Kokab el Hawa» des Arabes en Galilée.

[95] On retrouvera la prononciation locale chez les historiens arabes. La transcription choisie par Musil est al-W'ejra alors que les Français (Vincent, Savignac) écrivent Ou'aïrah. Nous trouvons Waira chez Burckhardt. Les chroniqueurs occidentaux du Moyen Age nomment la forteresse du nom apocryphe de «Li Vau Moïse».

[96] Clermont-Ganneau, en 1898, confondit ce site avec celui de Aïré (Séla) dont l'identification exacte ne cesse de poser de redoutables problèmes (Cf. Clermont-Ganneau, *Etudes d'arch. Orient.*, II, p. 178, et *Rec. d'arch. Orient.*, II, p. 137). Quelques années plus tard le R.P. Vincent déclarait Ou'aïrah et Aïré inconnus (Cf. R.B. 1898, pp. 430 et ss). Il en arriva même à la conclusion qu'«Ou'aïrah» n'était qu'une épithète appliquée au château de Pétra dont les chroniqueurs postérieurs n'auraient fait un nom propre signifiant inaccessible. Pourtant dès la découverte de Pétra (1812), Burckhardt mentionna Ou'aïrah au S-S-O de la cité (*op. cit.*, éd. anglaise, IV, p. 444) et Robinson (*Biblical Researches in Palestine*, II, p. 128) parlait d'une forteresse au nord-est

La première mention historique par Guillaume de Tyr [97] nous apprend que Baudouin III en 1144, dans la première année de son règne et âgé seulement de treize ans, accourut pour délivrer la forteresse enlevée par les Turcs et venger la garnison massacrée. Après diverses péripéties la place capitula. Ce texte prouve donc que le château existait avant 1144 mais il demeurait impossible de préciser sa date de construction.

En 1107 Baudouin I traverse le ouadi Mousa et détruit un poste élevé par les Turcs. S'agit-il de Ou'aïrah ou de Aïra (Séla)? Il est impossible de le préciser. En 1112-1113 nouvelle expédition que ne semble pas laisser de traces. En 1115 enfin le roi élève le château de Shôbak. Il est peu vraisemblable qu'un homme aussi avisé que Baudouin I, qui après plusieurs expéditions connaissait l'importance du ouadi Mousa, laissât cette vallée sans défense, à la merci du premier raid musulman qui l'aurait occupée pour y reconstruire le château détruit, non sans peine, par les Francs en 1107. Une telle forteresse aurait rendu Montréal tout à fait inutile. Raisonnablement le roi devait doubler cette dernière défense par un château méridional.

Or justement la comparaison entre la chapelle de Ou'aïrah (décrite par Musil [98] et Savignac [99]) et celle découverte à Shôbak permet d'étayer cette déduction et de préciser avec plus de certitude la date de construction de la forteresse du ouadi Mousa. En effet le sanctuaire de Ou'aïrah, que nous avons nous-mêmes examiné, présente des analogies frappantes avec celui de Shôbak. Le plan d'abord qui, malgré des dimensions un peu inférieures, est absolument identique sauf en ce qui concerne un narthex et une citerne. Il n'est d'ailleurs pas exclu, l'accumulation des déchets nous a empêché de le constater, que la chapelle de Shôbak comprenne aussi une citerne et les bases d'un narthex. Dans les deux constructions, des niches encadrent le cul-de-four orné d'une imposte, et une ouverture, ronde à Shôbak et carrée à Ou'aïrah, le surmonte. Fait important, les procédés de construction sont similaires: l'appareil du cul-de-four extrêmement soigné tranche sur le fond de l'abside, les deux impostes sont du même type et presque de même profil.

La ressemblance des deux constructions est telle qu'on a l'impression de se trouver devant deux œuvres semblables. Bien entendu ce phénomène qui ne peut être le fruit du hasard nous oblige à admettre que les constructeurs de la chapelle de Shôbak travaillèrent aussi à celle de Ou'aïrah. La nécessité la plus pressante dirigea les travaux de Montréal et Li Vaux Moïse, plus exposé encore, n'échappa

qu'il ne nommait pas. En 1896 Musil identifia et décrivit remarquablement le vrai Ou'aïrah, sans rien nous laisser connaître de son procédé d'identification (*Aarabia Petrae*, II, 1re partie, pp. 65-70). Le R.P. Savignac retrouva également, en 1902, la forteresse. Il crut même l'avoir découverte le premier car Musil ne publia le résultat de ses recherches qu'en 1907 (Ou'aïrah. R.B. 1903.12, pp. 114-120). Deschamps qui pourtant connaissait l'ouvrage de Musil attribue cette découverte à Savignac (D.R.J., II, p. 38).

[97] Guillaume de Tyr, *Hist. Occ. Crois*, pp. 712-713.

[98] *Op. cit.*, II, p. 67.

[99] R.B., 1903, p. 117.

certainement pas à cette loi. Il était pas conséquent commode, pour la chapelle, de s'en tenir à un plan déjà éprouvé et de *copier* celle de Shôbak, en modifiant quelques détails insignifiants (les niches, l'oculus).

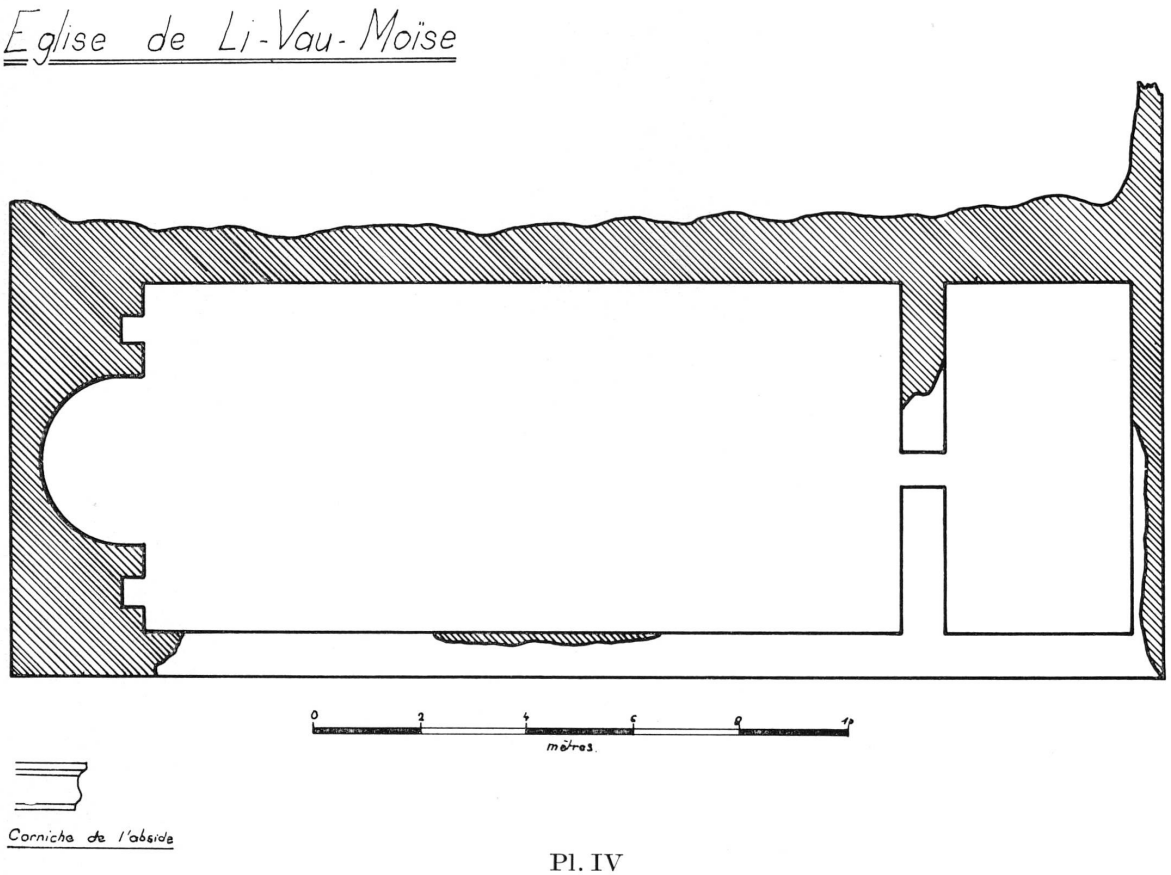

Pl. IV

Il est malaisé de dater exactement la chapelle de Montréal mais il ne fait pas de doute qu'elle appartient aux premiers temps de l'occupation franque. Ce type archaïque diffère beaucoup des chapelles de châteaux construites ultérieurement. Elle n'a rien de commun avec celle de sa puissante voisine Kérak qui adopte déjà les caractéristiques de la fin du XIIe siècle [100] et reproduit les dispositions des chapelles de Margat, du Crac ou de Safita. [101] Les deux niches qui encadrent le cul-de-four rappellent un dispositif hérité de l'Orient et qui, au XIIe siècle, gagna jusqu'à

[100] Enlart, *op. cit.*, I, pp. 42-43.
[101] Rey, *Monuments de l'arch. milit. des croisés...*, p. 134 et Cf. Enlart, *op. cit.*, p. 314, II.

la Scandinavie.[102] En Europe, en Suisse plus particulièrement, ce type d'église figure parmi les plus anciens[103] et, en Orient, les croisés l'imitèrent des modèles byzantins qu'ils avaient sous les yeux, puis l'abandonnèrent ou le modifièrent bientôt au profit de formes plus complexes.

Tout indique que nous avons en face de nous un monument du début du XIIe siècle qui doit par conséquent être attribué à la campagne de construction de Baudouin I en 1115. Plus tard la garnison édifia la cathédrale dont nous avons parlé plus haut. Après la prise du château par les Arabes la partie de la population qui demeura chrétienne put très bien continuer à employer la chapelle qu'elle préférait sans doute à la cathédrale trop voyante. Ceci expliquerait pourquoi la chapelle, d'ailleurs un peu en retrait de la courtine, n'a pas été englobée dans les différents travaux de démantèlement.

Logiquement la chapelle «jumelle» de Ou'aïrah doit être contemporaine de celle de Shôbak – à quelques mois près – mais suffisamment pour que le souvenir exact du premier modèle n'ait pas été perdu chez les constructeurs qui, venus des années plus tard, se seraient inspirés à d'autres sources.

Précisément nous savons qu'en 1116[104] le roi organisa une expédition jusqu'à la mer Rouge. A cette occasion il fortifia probablement le port d'Aïlat et construisit peut-être la forteresse de l'île de Graye. Albert d'Aix,[105] de son côté, considère les deux expéditions de 1115-1116 comme une seule et même entreprise. Quoi qu'il en soit, très peu de temps après la construction de Montréal, Baudouin I retraversait l'ouadi Mousa. Voilà un événement qui coïncide parfaitement avec les dates de construction des deux chapelles. Comme le note excellemment Savignac: «Il paraît difficile d'admettre que les croisés se soient établis dans l'ouady Mousa avant la fondation de Chôbak (1115). Au contraire, une fois fortement installés dans cette place, ils ont dû chercher à créer autour d'eux d'autres centres de résistance et tout particulièrement sans doute du côté de Pétra où les Turcs avaient dû reprendre possession de la citadelle démantelée par Baudouin[106]». D'autre part l'expédition de 1116 qui permit probablement au roi d'édifier deux places fortes sur la mer Rouge fut placée sous le signe des grands travaux, de la fortification de *toute* la dépression de l'Araba, de Shôbak à l'île de Graye. En établissant, avec la fondation d'Ou'aïrah, un trait d'union entre le nord et le sud, en barrant les routes syro-égyptiennes, Baudouin justifiait et prolongeait l'effort entrepris avec la construction de Montréal.

[102] Enlart, *op. cit.*, I, pp. 42-43.
[103] J. Gantner, *Hist. de l'art en Suisse*, 1, pp. 39-40.
[104] Foucher de Chartres, 1, II, c. 56; *Hist. Occ. Crois.*, III, pp. 431-432. Guillaume de Chartres, XI, c. 29, *Hist. Occ. Crois.*, p. 505.
[105] Albert d'Aix, XII, c. 21, *Hist. Occ. Crois.*, IV, pp. 702-703.
[106] Savignac. R.B. 12, 1903, pp. 118-119.

Rey,[107] sans citer ses sources, signale qu'en 1116 un château nommé Aswit fut occupé par Baudouin. Il semble qu'il fasse allusion à Séla (Aïra), c'est-à-dire à ce poste détruit en 1107. Mais la réoccupation de cette ruine n'exclut pas la construction d'Ou'aïrah, son indispensable complément, au nord-est; au contraire elle la suggère même.[108] Pour cette fondation l'expédition d'août-septembre 1127 de Baudouin II ne peut entrer en ligne de compte. D'une part elle n'est pas absolument certaine puisque seuls les chroniqueurs orientaux la mentionnent,[109] d'autre part douze ans s'étaient écoulés depuis la construction de Shôbak et la similitude des chapelles devient inexplicable; 1116 reste donc la date la plus vraisemblable pour l'édification de Li Vaux Moïse; les comparaisons entre sa chapelle et celle de Montréal étayent d'une façon beaucoup plus précise une date qui jusqu'à nos jours n'était avancée qu'au hasard, parmi d'autres tout aussi vraisemblables.

[107] Rey, C.F., p. 396.

[108] R. Fazy (cité par Grousset, II, 554, n° 2) estime que le point du ouadi Araba fortifié par Baudouin I ne doit pas être Aïlat mais Ou'aïrah. Nous ne souscrivons pas à cette thèse bien qu'elle renforce considérablement notre argumentation. Il est plus juste d'admettre, pour diverses raisons, que Baudouin I construisit en tout cas la même année Aïlat et Ou'aïrah. Le cas de l'île de Graye est plus discutable.

[109] Aboul Modaffer, *Mirat az Zaman*, *Hist. Or. Crois.*, III, p. 566. Ibn al Qalanisi, éd. Gibb., p. 182.

L'OCTOGONE DU CHATEAU DE TRIPOLI (LIBAN)

Il n'est pas question dans le cadre de cette étude de refaire l'histoire du château franc de Tripoli connue grâce à des sources abondantes dont on trouvera un résumé suffisant dans les ouvrages des principaux historiens actuels des croisades.[110] Précisons simplement quelques points utiles au développement de notre argumentation.

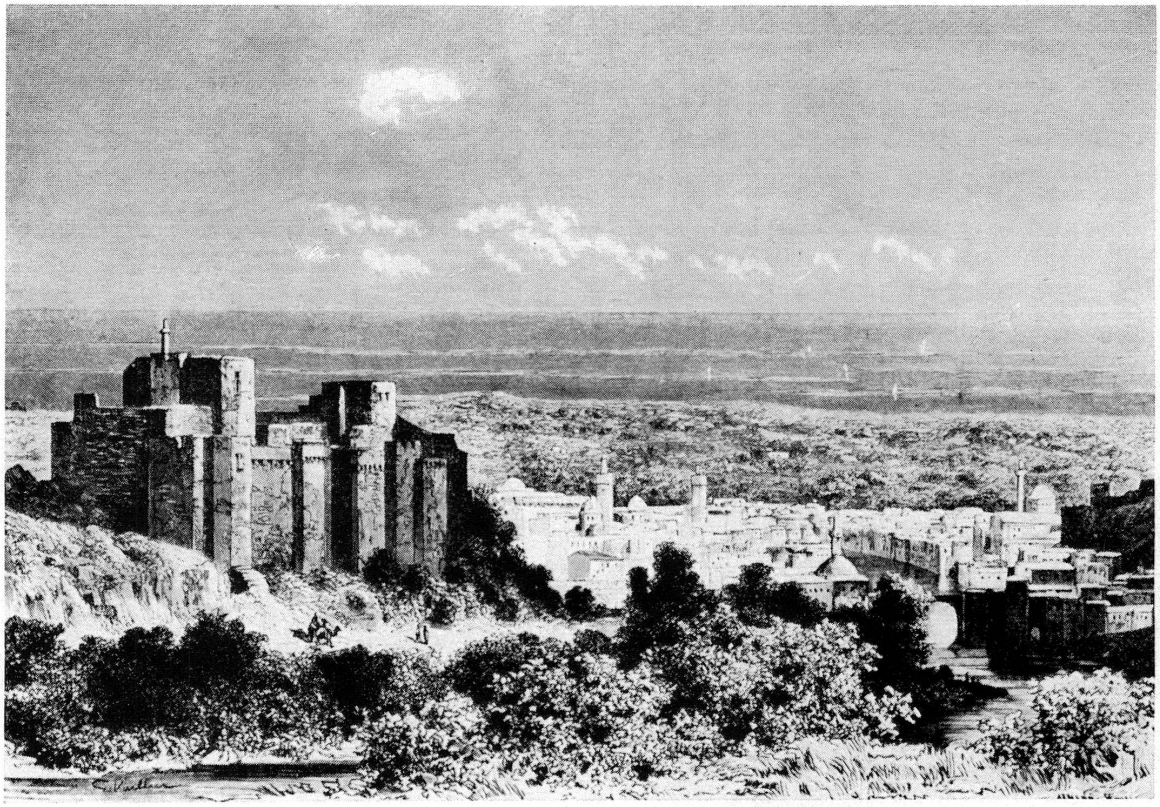

Fig. 3. Le château de Tripoli vers 1880. Gravure Lortet.
Le grand bâtiment de gauche est construit sur l'emplacement de la nef de l'église et de l'octogone. Remarquer la forme polygonale du chevet.

[110] Rey, C.F., pp. 372 et ss. Röhricht, *Gesch. des König. Jerus*, pp. 33 et ss, 46, 54, 58, 81, 1000, 1002. Grousset, I, pp. 341 et ss; III, pp. 743 et ss. Buhl, *Enc. Islam*, IV, pp. 693-694, Runciman, I, p. 313; III, pp. 407-408.

Voulant bloquer la péninsule d'al-Mîna,[111] qui constituait alors la véritable cité de Tripoli dans laquelle s'étaient retranchés les Arabes, Raymond de Saint-Gilles ordonna de construire une forteresse sur la colline, au-dessus du Nahr el Qadîsha (1101).[112] Les textes montrent[113] que le château fut établi sur un site ne comportant aucune construction préalable.[114]

Au cours de sa longue histoire la forteresse fut maintes fois détruite, reconstruite et remaniée. En 1170 un tremblement de terre ébranla une partie de la cité[115] que les Kharismiens, sans toucher à la puissante citadelle, dévastèrent en 1244.[116] Enfin le 27 avril Qelaoun s'empara définitivement de la ville et du château qu'il incendia complètement. Un poème ultérieur[117] nous a conservé le récit (tout imaginaire) de cette destruction: «Je suis allé au château: je l'ai trouvé couvert de disgrâce, noir; et des fenêtres sortait la fumée.»

Par la suite la citadelle fut démantelée, transformée et agrandie de très nombreuses fois.[118] Dans sa presque totalité elle doit être considérée comme une œuvre arabe très tardive pour certaines parties. Par une sorte de tradition il est convenu

[111] Sur l'ensemble des questions concernant al-Mîna cf. van Berchem, V.S., pp. 122 et ss.

[112] Et non pas 1103 comme l'indiquent V. Guérin (*Terre-Sainte*, II, 90) et Grousset, *op. cit.*, I, p. 342. Cf. Röhricht, *op. cit.*, p. 34, n° 2.

[113] L'Eracles: «Li cuens Raimonz, choisi davant la cité de Triple, près à deus miles, un tertre bien fort de siège, il le ferma; dessus fist mout bele forteresce et bien la garni. En remembrance de ce que en pèlerinage avait été fermé, le fist apeler Mont Pèlerin» (G. de Tyr, p. 441).

[114] On s'explique mal cette phrase de van Berchem (V.S., p. 117): «Le château de St. Gilles, dont l'origine est peut-être antérieure aux croisades...» En effet la ville antique et médiévale était incontestablement située sur le promontoire d'al-Mîna et les Croisés construisirent leur château sur un site vierge. (Cf Dussaud, *Topographie historique de la Syrie*, p. 76).

[115] Guillaume de Tyr, L. XX, ch. XVII.

[116] Sur l'occupation de la ville par les Arabes et sa reconstruction autour de la citadelle: Maqrizi, *Hist. des Sultans Mameluks* (Trad. Quatremère), II, 1, pp. 102-104 et Le Strange, *Palestine under the Moslems*, pp. 348 et ss.

[117] *Poème sur la chûte de Tripoli*, trad. Guidi, publiée par Röhricht, A.O.L., II, pp. 462 à 466. Notons à propos de ce poème la grave erreur commise par Enlart (M.C., II, p. 431) que personne n'avait encore relevée et qui fausse entièrement certains passages du chapitre qu'il consacre aux vestiges francs de Tripoli. Il indique en effet que Gabriel Bar kala'î, évêque Syrien de Nicosie et auteur du poème, décrit un « drame dont il semble avoir été témoin ». Or l'évêque vivait à Chypre au milieu du XVIe siècle, soit trois siècles après le déroulement des événements qu'il imagine. (Röhricht se trompe à son tour lorsqu'il parle de quatre siècles, A.O.L., II, p. 462). Enlart est trop heureux d'avoir à sa disposition une source «contemporaine» de la chute de Tripoli et qui, ô chance, décrit des monuments dont les vestiges subsistent. Il l'utilise donc très largement, ce qui conduit à des résultats amusants. Ainsi, se fiant au texte du «témoin» Bar kala'î, il tente de reconstituer la cathédrale des orthodoxes (*op. cit.*, p. 439) et analyse finement les vers du poète afin de préciser certaines dispositions architecturales. Or, et c'est là la vraie aberration, Enlart a lu le poème puisqu'il en reproduit certains extraits, mais il ne semble pas s'être arrêté à la pourtant très brève préface de Röhricht qui précise le siècle de l'existence de l'évêque! Il orthographie d'ailleurs avec fantaisie, et de cinq façons différentes, le nom de Bar kala'î, et l'énoncé bibliographique de l'œuvre ne comporte pas moins de cinq erreurs.

Ces libertés prises avec les textes ou les faits sont malheureusement trop fréquentes dans les ouvrages qui touchent à l'architecture militaire des croisés dont l'appareil critique et bibliographique doit être utilisé avec la plus extrême prudence.

[118] Sibt ibn al-Jauzi, *Hist. Or. Crois.*, III, p. 528. Maqrizi, *op. cit.*, II b, p. 281. Nuwairi dans C.I.A., II, p. 94, n° 2. Texte de restauration du sultan ottoman Soliman, daté de 1521, cf. Van Berchem, *Notes sur les croisades*. J.A., 1902, p. 454.

de considérer la face est du château, celle qui domine le Nahr el Qadîsha, comme un travail en grande partie franc. [119] Cette assertion qui ne repose sur aucune observation rigoureuse mériterait une sérieuse vérification.

Les voyageurs du XIXe siècle qui parvinrent à visiter le château sont rares. Pococke, Seetzen, puis plus tard Enlart eurent cette chance qui fut refusée à v. Berchem. Aujourd'hui l'immense forteresse se visite librement et depuis quelques années les services archéologiques du Liban y ont entrepris des fouilles et des restaurations considérables. Mais l'important monument demeure entièrement inédit; son étude, son plan, restent à faire et ce travail promet une ample moisson de découvertes nouvelles.

Au moment de sa visite de 1901, Enlart nota l'existence d'un mur de la chapelle du XIIe siècle, reste «(d')une nef unique à voûtes d'arêtes et (d')une abside dont les arcs doubleaux retombaient sur des colonnes engagées dans des mi-piliers cruci-

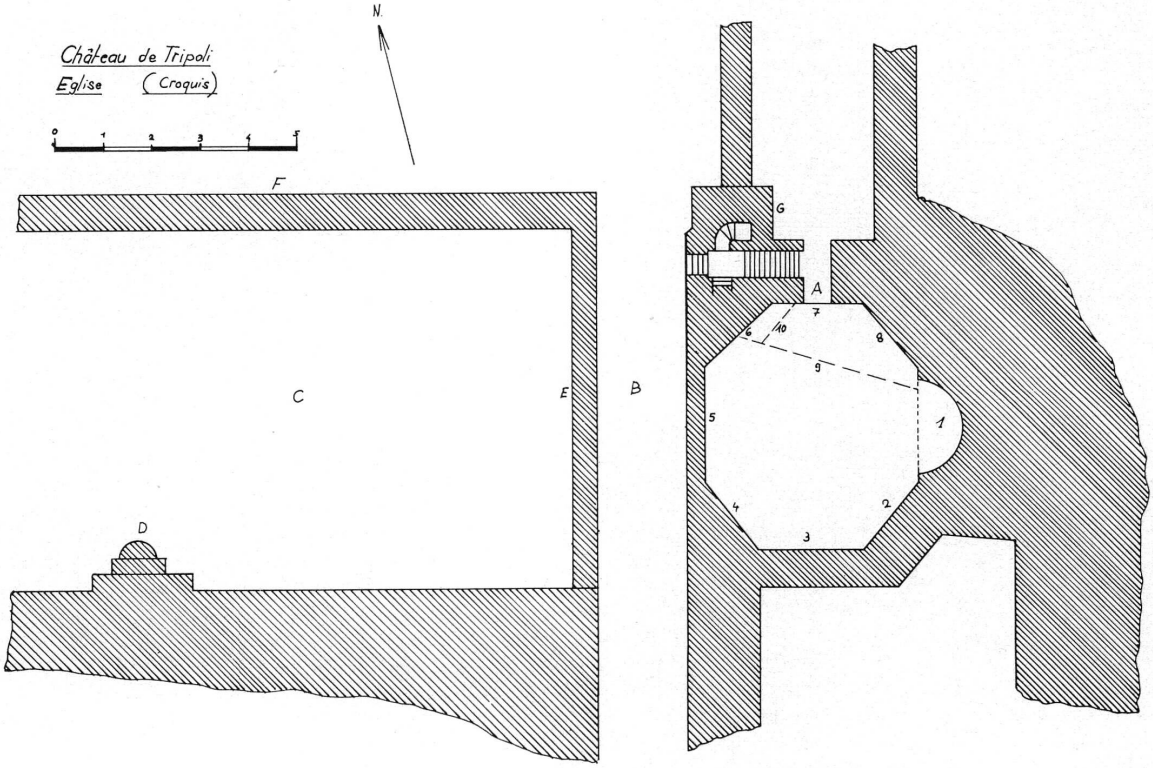

Pl. V

[119] Pour Van Berchem «son aspect actuel est entièrement arabe», J.A., p. 453. Rey: «(le) Hosn Sandschil occupait donc l'emplacement du château moderne élevé sur ses fondements» (C.F., pp. 372-373). Lortet: «A l'intérieur, quelque salles d'armes ont conservé (...), le grand caractère du XIIe siècle» (*Syrie d'aujourd'hui*, p. 63.) Enlart: «... il conserve ses fondations anciennes et son front oriental... est en grande partie ancien», *op. cit.*, II, p. 432).Runciman: «The walls facing the ravine are mainly Rymond's original construction» (*Hist. of Crus.*, II, légende de la planche III).

formes. Les impostes (de ces colonnes) ont une mouluration extrêmement grossière, destinée sans doute à être stuquée». Cette maigre ruine pouvait être tenue pour l'unique vestige authentiquement franc du château de Saint-Gilles. Grâce aux fouilles des Libanais, intéressés surtout par les constructions musulmanes, un reste plus considérable a été mis au jour il y a deux ans environ. Lors de notre passage à Tripoli nous avons pu, M. Zimmermann et moi-même, l'étudier à loisir.

La base octogonale dégagée, à l'angle sud-est du château, est située dans le prolongement de la nef de l'ancienne église. Une porte au nord (7) communique avec un premier tronçon d'escalier à angle droit (10 marches), orienté est-ouest et terminé par une plateforme à partir de laquelle se prolonge un second tronçon en vis de six marches, encore entouré de son bloc de maçonnerie (G). Par la nature de la pierre et du travail il ne fait pas de doute que l'escalier et l'octogone s'intégraient dans la même construction.

Toutes les faces de l'octogone, sauf une, sont identiques avec leur arc formeret surbaissé. L'appareil qui ne trahit aucune taille caractéristique était recouvert par une sorte de stucage dont il reste des traces abondantes. Au milieu de la face n° 5 une meurtrière a été ouverte tardivement; la mauvaise qualité du travail le prouve. La porte A ouvre dans la face n° 7. C'est à sa droite, depuis l'intérieur, que le départ des arêtes géminées de 7 et 8 se remarque le mieux, car leur état de conservation est excellent, d'ailleurs comme tout l'appareil qui entoure la porte. Vraisemblablement il s'agit d'une réfection tardive car les pierres, plus petites, diffèrent du reste de la construction.

La face n° 1 est la plus intéressante. A l'origine elle devait former une abside en cul-de-four dans laquelle une meurtrière, identique à celle de 5, a été ensuite aménagée. On remarque au-dessus des arcatures 1-2-3-4 une imposte en très mauvais état. La base de maçonnerie qui formait à l'origine le départ de la coupole surmontant l'octogone court encore au-dessus de l'imposte des faces 1-2-3. Des traces de bases appartenant à un édifice plus ancien émergent du sol (9 et 10). Au sud la face n° 3 domine une petite cour qui précède une salle et le mur arabes. La meurtrière du cul-de-four communique avec le passage couvert qui longe le rempart sud du Nahr el Qadîsha.

Le pilier D (celui signalé par Enlart) se dresse au-dessus des restes de la nef (C) dont la base E, longue de 9 m 80, semble au premier coup d'œil former la limite est. Un peu en dessous du niveau du sol de la nef C (une trentaine de centimètres) une bande de terrain, large en moyenne de 3 m 20, sépare la nef de l'octogone dont la coupole au temps de sa splendeur arrivait à peu près à la limite actuelle du sol de l'église. A l'est, sur la face extérieure du mur E, nous tronvons une niche de 65 cm sur 85 cm, très abîmée, et au nord, presque à la hauteur du tronçon d'escalier qui aboutit en B une porte de 0,59 sur 1 m 30 percée dans le mur.

Fig. 4. La citadelle de Tripoli, face est, après les transformations des années 1880. Photo prise par Max van Berchem en 1885.

Il faut noter que la face extérieure nord de l'escalier (G) dépasse de très peu le mur nord de l'église (F) et que la face extérieure sud de l'octogone correspond également, si l'on tient compte des pierres de revêtement en partie disparues, à ce qui formait l'extérieur de la muraille sud de l'église, aujourd'hui jouxtant des constructions musulmanes. Voilà qui prouve que l'octogone était exactement situé dans l'axe de la nef et certainement, à l'origine, dans l'axe de l'abside de celle-ci.

Il reste à déterminer la destination de cette curieuse construction. Nous avons d'abord songé aux bases d'une tour franque flanquant l'angle sud-est du château qui n'avait pas, bien entendu, l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Les deux meurtrières sud et est (faces 1 et 3) pouvaient à la rigueur confirmer cette supposition qui n'a pas résisté à un examen plus approfondi. Les Francs en effet (cf. Sahyoun), contrairement aux Byzantins, n'ont *jamais* (cette règle ne souffre aucune exception) construit des tours de défense polygonales. Il ne pouvait s'agir non plus d'un travail byzantin car avant l'arrivée des croisés le site était inoccupé. D'ailleurs, malgré le manque de marques ou de traces de taille, l'ensemble de l'ou-

Fig. 5. L'octogone. Vue générale.

vrage (le cul-de-four et l'ajustage général de l'escalier) trahit une origine franque. D'autre part il est évident que l'octogone faisait partie du *même ensemble* que la nef dont il ne peut être dissocié. Par conséquent une crypte seule pouvait logiquement figurer à cet endroit. La disposition, les escaliers, le niveau, le cul-de-four militent pour une telle conclusion : nous nous trouvons en face des restes de la crypte franque de l'église du château de Tripoli. [120] Mais quelle était sa situation par rapport à la nef, comment y accédait-on, quel était le rôle exact joué par les escaliers ?

La pauvreté des vestiges de la nef et de l'octogone, la gênante interruption que constitue la bande de terrain B dans un ensemble somme toute assez harmonieux, ne facilitent guère les réponses. Après plusieurs essais de reconstitution nous nous sommes arrêtés à une solution que nous n'oserions considérer comme définitive mais qui paraît la plus convaincante. Seules des fouilles plus complètes – seront-elles jamais tentées ? – pourraient infirmer ou confirmer notre théorie.

[120] «La crypte, même adventice, peut occuper sa place normale sous l'abside, comme au puis de Jacob, à Lydda, à Béthanie, à St. J. de Nazareth... » (Enlart. M.C.,I., pp. 58-59).

Fig. 6. Tripoli. Le cul-de-four de l'octogone.

La nef, prolongée par son abside, s'étendait loin à l'est et recouvrait l'octogone qui ne doit pas être considéré (ce qui serait illogique et défierait les lois de l'architecture religieuse de l'époque) comme un ouvrage isolé précédant le chevet de l'église. Le mur E ne marque pas l'extrémité est de la nef, mais une base quelconque percée d'une ouverture facilitant le passage à travers B vers l'escalier puis vers la crypte. Sans que nous osions lui assigner une forme trop précise nous pouvons admettre que le chevet suivait les règles des constructions religieuses franques de l'époque, empâté à l'extrême, véritable bloc de maçonnerie dans lequel on aménageait l'abside et le cul-de-four. Les escaliers se trouvaient donc inclus dans ce bloc de pierre, au nord-est.

Mais comment expliquer la présence de la seconde section de l'escalier dont les dernières marches, que de nombreuses autres suivaient, dépassent le niveau du sol de l'église et par conséquent ne communiquaient pas avec elle ? Simplement parce que cet escalier permettait d'accéder soit à la tour soit à la terrasse. [121] En examinant les pierres de revêtement extérieures des côtés 8-1-2, il apparaît que ces trois faces de l'octogone constituaient la base du chevet et que les constructions est qui les obstruent aujourd'hui n'existaient pas. Ainsi l'extrémité de l'église saillait soit entre la première et seconde enceinte (cf. église du Crac des Chevaliers), soit sur l'enceinte extérieure est que les croisés ont pu élever plus en retrait que celle qui, aujourd'hui, domine directement le Nahr al Qadîsha.

Nous avons espéré que l'examen du plus grand nombre possible de récits de voyageurs des siècles précédents[122] nous permettrait d'obtenir quelques éclaircis-

[121] «Des escaliers desservent les terrasses, les galeries hautes, les tours... (Certains) sont des escaliers en vis, comme à Montjoie, Nazareth, Sour et Tortose, on les logeait généralement aussi dans l'épaisseur d'une maçonnerie...» (Enlart. M.C.,I., pp. 57-58.)

[122] Il s'agit du début du XIVe au début du XXe de: Haiton, Schiltberger, de Caumont, von Harff, di Verthema, Thenaud, Possot, d'Aramon, Adrichomio, de Villamont, Philippe, Roger, Dubdan, della Valle, Tavernier, Lucas, Maundrell, Dapper, d'Arvieux, P. de Tournefort, de Thevenot, Tollot, Otter, Hasselquists, Korte, Pococke, Volney, Mariti, Olivier, Shaw, Michaud, Buckingham, Niebuhr, Neale, Guérin, Lortet, Van Berchem.

Fig. 7. Tripoli. La face 3, avec la meurtrière.

sements, sinon sur l'octogone qui était dissimulé à plusieurs mètres au-dessous du niveau du sol, du moins sur la forme générale de l'église. Les visiteurs de Tripoli antérieurs au XIXe siècle sont à peu près muets sur le château, et les gravures de Zuallart [123] ou de Dapper, [124] trop fantaisistes, ne nous ont apporté aucun renseignement. Par contre deux gravures qui se signalent par leur extrême fidélité, la première reproduite par Runciman, [125] provenant d'un ouvrage anglais des années 1830, la seconde par Lortet [126] qui voyagea en Syrie en 1875 et 1880, étayent ce que nous venons de démontrer.

Le bâtiment qui s'élève sur l'emplacement de l'églies se termine effectivement par une sorte d'abside polygonale empâtée qui reproduit la disposition de notre

[123] Ed. de 1587. Nous n'avons pas trouvé cet ouvrage mais la gravure est reproduite dans Van Berchem, V.S., fig. 59.

[124] O. Dapper, *Asia, oder genaue und gruendliche Beschreibung des ganzen Syrien und Palestins...*, Amsterdam, 1681, pp. 103-108.

[125] Runciman, *Hist. of Crus.*, II, pl. III tirée de Barlett, Purser, etc., *Syria illustrated.* London, 1836.

[126] Dr Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, Paris, 1884.

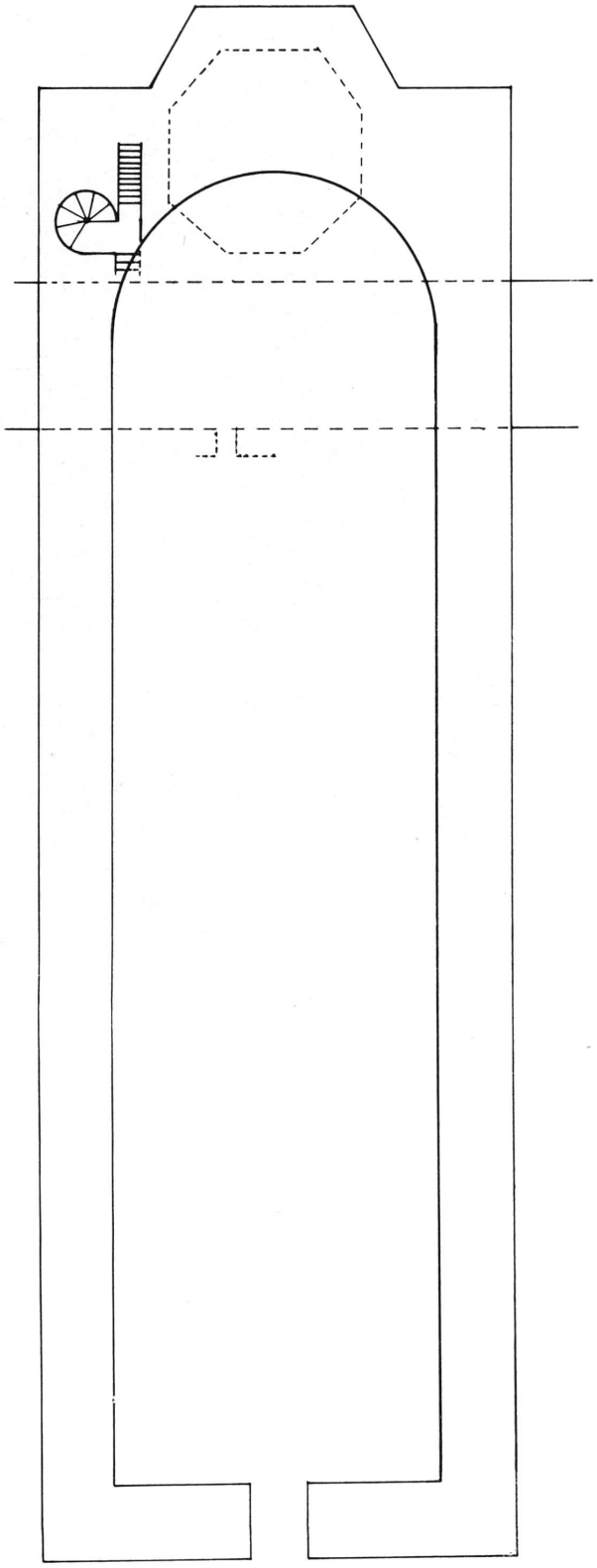

Pl. VI. Plan de l'église et de la crypte. Reconstitution.

reconstitution. Il s'agit bien entendu d'un travail arabe mais qui n'est pas éloigné du plan original des Francs qu'il respecte. Les deux gravures prouvent que si le grand bâtiment a été simplement surélevé, il suit toujours les bases de la nef et de l'octogone tels que nous les connaissons. A un point tel, même, que les restaurateurs arabes, selon une habitude qui leur était chère, ont laissé subsister les colonnes originales sud.

La restauration a eu lieu dans des temps assez anciens, car les travaux dont parle Seetzen[127] (1805) – construction d'une petite mosquée- ne peuvent s'appliquer à cette partie de la citadelle.

La relation plus ancienne de Pococke, [128] «bon observateur», [129] qui visita le château autour de 1750, nous intéresse au plus haut point car elle apporte un témoignage en faveur de notre théorie: «Auf der suedoestlichen Ecke der Stadt befindet sich auf einem Huegel ein grosses Castell, welches zur Zeit des heiligen Krieges erbauet seyn soll. *Es ist in demselben eine Moschee, welche eine dem h. Johannes gewidmete Kirche war.* In der Stadt sind fuenf oder sechs Moscheen, welche, wie man sagt, Kirchen gewesen sind, und viereckigte Thuerme haben, deren einer sonder-

[127] U.J. Seetzen, *Reisen durch Syrien...*, Berlin, 1854, I, p. 226.

[128] R. Pococke, *Beschreibung des Morgenlandes...*, Erlangen 1771, (2e éd. allemande). Vol. III.

[129] J. Sauvaget, *Alep*, p. XXV.

lich nach europaeischer Art erbauet ist. *Nur die vortreflichste Moschee, die ehemals die Kirche des heil. Johannes gewesen, hat einen achteckigen Thurm*». [130 et 131] On se demandera immédiatement si cette dernière église est bien la même que son homonyme du château. La structure de la phrase semble plutôt désigner une église située dans la ville. Il n'en existe pourtant aucune possédant une tour octogonale et Pococke ne peut faire allusion à la grande Mosquée qui se nommait d'ailleurs Sainte-Marie-de-la-Tour [132] et dont le minaret est parfaitement carré, le «deren einer sonderlich nach europaeischer Art erbauet ist» se rapportant plus facilement à ce dernier. Il faut alors admettre que la «vortreflichste Moschee» (les gravures prouvent qu'elle était en effet digne de cet adjectif) correspond à la mosquée du château et que les deux Saint-Jean n'en font qu'un seul. La tour octogonale désignerait ensemble le chevet de l'église et la crypte qui, ensemble, formaient une sorte de saillant-tour au-dessus du rempart. A l'époque où Pococke, curieux des moindres recoins, visita les lieux, la crypte pouvait très bien ne pas être comblée comme le laisseraient supposer les réfections que l'on décèle autour de la porte.

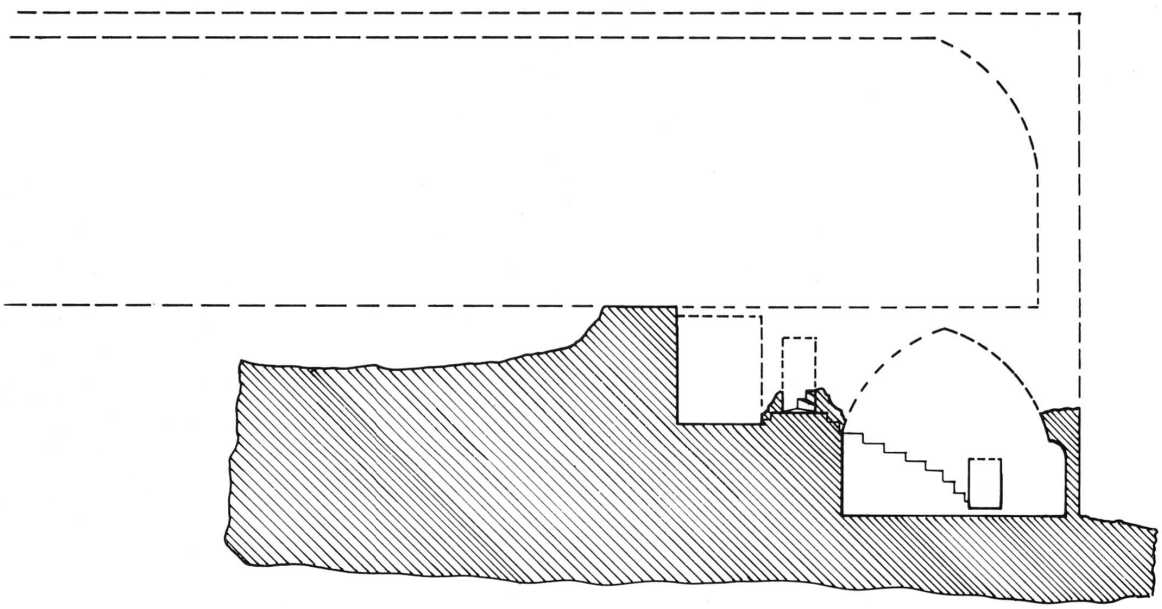

Pl. VII. Coupe de l'église et de la crypte. Reconstitution.

Vers 1885 la citadelle fut transformée en prison et strictement fermée aux Occidentaux. A cette occasion sans doute les Turcs entreprirent des transformations. Sur une photo [133] prise par v. Berchem en 1885 on ne retrouve plus l'important

[130] C'est nous qui soulignons.
[131] Pococke, *op. cit.*, p. 147, 154, vol. III.
[132] Guérin, qui doute de ses origines franques, la nomme église St. Jean Baptiste (T.S., p. 88), et Van Berchem St. Jean (V.S., p. 118). Cf. Enlart, M.C., p. 433, n° 2 et p. 434, vol. II.
[133] Inventaire Van Berchem, Ac 452.

bâtiment qui s'élevait sur l'emplacement de l'église et de l'octogone, rasé certainement à l'occasion de ces travaux. Seul le pilier D et une petite partie du mur ont été maintenus, mais il n'y a plus trace des constructions figurant sur la gravure de Lortet exécutée probablement d'après les indications qu'il rapporta du second voyage (1880).

En résumé, et dans l'état actuel des fouilles, nous pouvons estimer que:

1. l'octogone faisait partie de l'église franque du château de Tripoli;
2. qu'il jouait le rôle d'une crypte;
3. qu'il détermina la forme du chevet de l'église;
4. que le bâtiment (mosquée) représenté sur les gravures du XIXe siècle reproduit assez fidèlement la disposition du Moyen Age et étaye nos déductions.

Il est presque impossible de dater la construction de l'octogone. Si nous admettons que l'église a été relevée après le tremblement de terre de 1170 et qu'elle est contemporaine du dernier tiers du XIIIe siècle, comme le pilier qui subsiste, la crypte, elle aussi, appartiendra à cette époque.

LA FORTERESSE DE SÉLÉFKÉ (TURQUIE)

Sur la côte méridionale de la Turquie, à 15 km de la Méditerranée, près de l'embouchure du Sélef,[134] une série de ruines antiques évoque le grand passé de Séléfké, la «Séleucie sur le Calycadnos»[135] des anciens.

Dès l'Antiquité la ville joua un rôle considérable. Fondée[136] vers 300 avant Jésus-Christ par Séleucus I Nicator, elle rivalisa bientôt avec Tarse par la beauté de ses monuments et le prestige de son élite intellectuelle. Les philosophes Athénée et Xénarcus, sous Auguste et Alexandre, secrétaire de Marc-Aurèle, virent le jour entre ses murs.

De tous les vestiges actuels le plus impressionnant, le mieux conservé, demeure la forteresse médiévale qui couronne la montagne à l'est de la ville. Cette construction tint une place importante dans l'histoire de l'Arméno-Cilicie et toucha de très près les croisés qui l'occupèrent un certain temps. C'est avant tout l'histoire de cette époque – pour autant que les sources le permettent – que nous avons voulu restituer, tout en nous arrêtant à la description archéologique du château, qui n'avait jamais été donnée.

Les empereurs de Byzance, redoutant les incursions des Sarrasins de la région de Tarse et des Seldjoukides du plateau isaurien, décidèrent d'élever la forteresse de Séléfké afin qu'elle surveille une bonne partie du littoral[137] (XIe siècle).[138]

Une place aussi importante excita aussitôt la convoitise de la dynastie roupénienne qui, chassée par les Seldjoukides, venait de s'installer dans le Taurus. Les turbulents Arméniens ne livraient pas seulement, avec l'aide des croisés, un

[134] *Hist. Hiérosol.* Auctoris incerti. Ed. Bongars, t. I, p. 1162. Rey, *les périples des côtes de Syrie et de la Petite Arménie.* A.O.L., T., II., 1884, p. 350 (Marino Sanuto). Les Arméniens nomment aussi le fleuve, «Fleuve d'Isaurie».

[135] Pour la différencier des villes du même nom adjonction de l'adjectif «pierreuse» ou «trachée». Les monnaies grecques portent: «Σελενχέων τῶν προς τῷ Καλιχαδνῳ». Les Arméniens lui conservèrent son nom classique. Yakut (*Mudjam...*; *Marasid al-ittila*, II, 44) la désigne par Sala*gh*ùs; les Turcs par Séléfké.

[136] Ammien Marcellin, XIV, viii. Strabon, XIV, p. 161, Ed. Casanbon. Pline. *Hist. Nat.*, V, xxii.

[137] *Rec. Hist. Crois., D.A.*, p. XXXVIII, vol. I.

[138] Texier, *Asie Mineure*, I, 7, 25. Langlois, *Rapport sur l'exploration archéologique de la Cilicie...*, p. 5.

Fig. 8. Séléfké. L'ouvrage 1 (en D) avec, en bas, les traces de la première enceinte.

impitoyable combat aux Turcs mais ils agrandissaient également leur territoire au détriment des Byzantins.

Le roi Léon I (1129-1139) s'empara de quelques places de l'Isaurie et menaça directement Séleucie[139] (1137-1138). Malgré l'appui des seigneurs arméniens et de Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, il s'enfuit devant la vigoureuse contre-attaque de Jean II Comnène (1118-1143) qui le captura et le conduisit, avec sa famille, à Constantinople où il mourut en 1141.

Thoros, son fils, s'enfuit de Constantinople (1143) et regagna ses montagnes. En quelques années, grâce à son effort intelligent, avec l'aide de son frère Stéphané, il avait reconquis toutes les places de la plaine cilicienne (Amuda-Tumlo Kalesi;[140] Vahka; Anazarbe; Telle Hamdoun; Adana; Sis,[141] etc.).

[139] Kinnamos, I, 7, p. 16. Nikétas Choniatès, p. 29.
[140] Michel le Syrien, éd. Chabot, t. III, p. 281.
[141] *Ibid.* Sempad, *chron. Rec. Hist. Crois., D.A.*, t. I, p. 16 et *Cron. rimée*, p. 504. Guiragos de Kantzag attribue à Thoros la conquête de Séleucie «avec les territoires et les cités d'alentour» (*Rec. Hist. Crois., D.A.*, t. 1), ce qui est impossible puisque Manuel Comnène se servit de Séleucie comme base de reconquête contre les Arméniens; la place demeura donc toujours aux mains des Grecs. (Cf. *infra.*)

L'empereur Manuel Comnène envoya son cousin Andronic (1152) combattre Thoros qui le défit complètement. Puis, perfidement, il excita Kilij Arslan I, sultan seldjoukide d'Ikonium, contre Thoros qui se débarrassa facilement de cet adversaire (1153-1155). A la suite du pillage de Chypre, possession byzantine, par Renaud de Châtillon et Thoros (1155-1156), le basileus décida de se mettre personnellement à la tête d'une expédition punitive. En 1158, avec 50 000 (?) hommes, il traversa la Phrygie, gagna Attalie puis Tarse. A cette époque Séleucie dépendait de la préfecture de Satalie (Attalie). Manuel avait ordonné au préfet d'Isaurie, Alexis Kasianos, de préparer des troupes et des chevaux mais, arrivé à Séleucie, il s'aperçut que le préfet n'avait pas obéi aux ordres.[142]

Manuel pourtant conduisit victorieusement sa campagne; Renaud, puis Thoros, durent s'humilier à ses pieds, ensuite il leur pardonna. L'Arménien rendit aux Byzantins les forteresses et les villes qui leur avaient été prises.

Au début de son règne Léon II (1188) s'assura enfin de Séleucie. Il remit la place à Schahanschah, fils du prince de Sassouan et de la sœur de catholicos Grégoire Degha, en lui demandant d'épouser sa nièce Philippa (1189).

«A cette époque arrivèrent du district de Saçoun, auprès de Léon, les fils de Tchordouanel; leur mère était la sœur du seigneur Grégoire, catholicos d'Arménie. C'étaient de beaux hommes. Léon donna à l'aîné, nommé Héthoum, la fille de son frère Roupên, appelée Alice, et la ville de Mecis; à l'autre qui s'appelait Schahenschah, il accorda Séleucie et la fille cadette de Roupên, Philippa, qui vivait auprès de (Ritha) mère de Léon.[143]

Trois mois après son mariage Schahanschah mourut et la forteresse revint à la couronne.

Le 10 juin 1190 Frédéric Barberousse, à la tête de son immense armée, fit halte au pied de la forteresse et – les récits des chroniqueurs sont contradictoires[144] – se noya dans les flots du Sélef. Privée de son chef la croisade allemande se dispersa.

[142] Voilà qui prouve bien que Dulaurier se trompe lorsqu'il affirme que Thoros prit Séleucie et laissa la place en héritage à Léon II (*Rec. Hist. Crois.*, *D.A.I.*, XXXIX).

[143] SEMPAD, *Hist. Crois.*, *D.A.* I, 629.

[144] « Parvenu au gué de Séleucie, l'armée traversa le fleuve, pendant que l'empereur s'était arrêté sur la rive, disant qu'il voulait prendre quelques instants de sommeil. Lorsque les officiers furent endormis, il entra dans l'eau, accompagné de deux hommes seulement. L'un d'eux ayant été saisi par le courant et entraîné, l'empereur, en allant à son secours, manqua de précaution et se noya, causant ainsi la perte des chrétiens.» (VARTAN, *Rec. Hist. Crois.*, I, 441.)

«Tandis que (les croisés) prenaient du repos (à Séleucie), l'empereur voulut nager dans le fleuve qui baigne ses murs, et tout à coup, par une impulsion diabolique, et à cause des péchés qui nous restaient à expier, il fut englouti et périt étouffé dans les eaux.» (MICHEL LE SYRIEN, *Rec. Hist. Crois.*, *D.A.* I, 403.)

«A MCXC l'empereur Frédéric venoit au secours de la sainte terre de Jerusalem, et quant il fu a .I. chasteau d'Ermonie, et se mist a pecer .I. flum qui se dist le flum de Salef, sa beste li trabucha dessous, et le dit empereur chay et fu née; et son corps fu porté en Antioche et la fu enterré. (*Chyprois*, *D.A.*, II, 47, 661.)

En 1194 la ville et le château passèrent à un certain prince Constantz qui figure dans la «liste des dignitaires» assistant au sacre de Léon (1199) comme «baron Constance, seigneur de Séleucie». [145] Il était accompagné par le «seigneur Thoros, évêque de Séleucie». [146] A cette époque Séleucie figurait au huitième rang des treize sièges archiépiscopaux des circonscriptions de l'église arménienne. [147]

Entre 1204-1205 la situation militaire du roi Léon se détériora. Les attaques incessantes du Sultan d'Ikonium l'obligèrent à faire appel aux Hospitaliers auxquels, entre autre, il remit la forteresse de Séléfké et les places voisines de Norpert et Camartias (1210). [148-149] Garin de Montaigu («Garinus a Monte Acuto») fut investi commandeur de ces châteaux. En échange les Hospitaliers s'engageaient à verser à Léon une redevance annuelle et à entretenir un corps de cavalerie de 400 lances. [150] Le pape Innocent III sanctionna ce chrysobulle le 3 août 1210. [151]

Amaury de Pax [152-153] («Hayméricus de Pax»), ancien châtelain de Margat, et Feraud de Barras [154] («Feraldus de Barras»), en 1214, passèrent tour à tour commandeurs du château. En 1219 Feraud défendait la citadelle d'Antioche qu'il remit à Bohémond IV au moment de la restauration dynastique. [155]

La princesse Zabel, héritière désignée, fille de Léon et de sa seconde épouse Sybille, fille du roi de Chypre Amaury de Lusignan et d'Isabeau de Plantagenet, avait été contrainte d'épouser le prince Philippe, fils de Raymond le Borgne. Le grand baron Constantin, baïle (régent) du royaume, poussé par le parti antifranc, saisit le malheureux Philippe qu'il emprisonna pendant deux ans puis qu'il fit empoisonner dans la forteresse de Partzepert (1225).

Révoltée par ce meurtre, la princesse Zabel – elle n'avait que douze ans – voulut s'enfermer dans un couvent puis, se souvenant sans doute des origines de sa mère, ella alla se placer sous la protection des Hospitaliers de Séléfké. Mais le terrible

[145] Sempad, I, 637.
[146] Sempad, I, 635.
[147] Sempad, Appendice, I, 637 et 674.
[148] «Saleph, Caspellum-Novum et Camardesium.»
[149] «Le Prince Armenien, soit par reconnoissance, ou pour engager encore plus étroitement les Hospitaliers dans ses intérêts, leur donna en propre la Ville de Saleph avec les forteresses du Châteauneuf et de Camard.» Abbé de Vertot, *Histoire des chevaliers hospitaliers de St. Jean de Jerusalem*, Paris, 1726, I, pp. 287-288.
[150] Delaville Le Roulx, Cartulaire, II, 115-116 et 119 (n° 1244 du 15 avril 1210 et n° 1315, août 1210).
[151] Cartulaire, II, 119 (n° 1351).
[152] Cartulaire, I, 690; II, 56, 118, 123, 177, 179, 183-184, 186-187, 195, 287.
[153] Citons également Albert Roirard, «preceptor Selefkie». Cart. II, 118; 123.
[154] Cart. II, 165-166; 288; 647; 672; 711; 714; 726; 741; 874; 892-894; III, 7; 36-37, 41-42, 137, 179, 183, 615. IV, 291. Son sceau: III, 36.
[155] *Gestes des Chyprois*, p. 20. Continuateur de G. de Tyr, p. 318. Rey. R.O.L., IV, 1896, pp. 390-391.

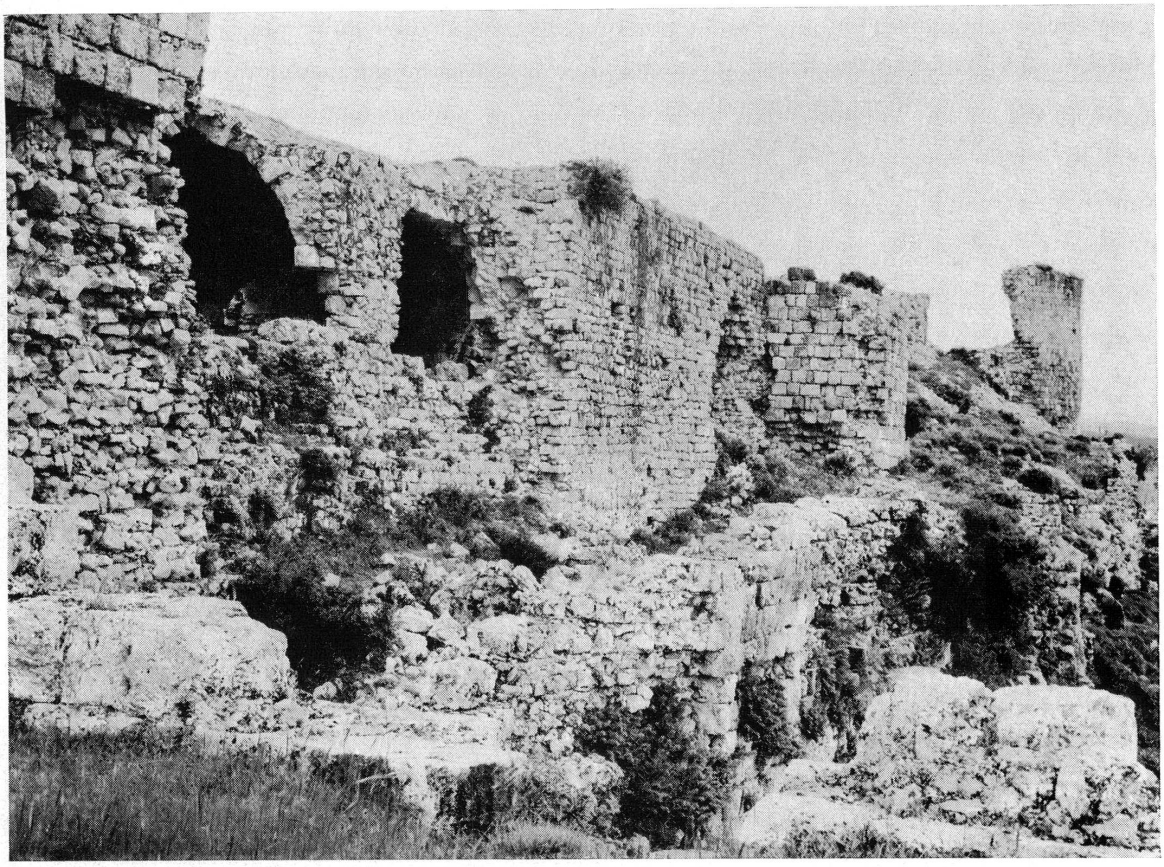

Fig. 9. Séléfké. Face A. Le saillant 5, au fond le saillant 4.

Constantin avait décidé que la pauvre enfant épouserait son fils Héthoum qui deviendrait ainsi Héthoum I, roi d'Arménie. A la tête d'un corps de cavalerie le baïle arriva devant Séléfké et demanda au commandant de la place, un certain Bertrand, de lui livrer l'héritière. Très embarrassés, ne voulant pas manquer à leur parole et livrer la fugitive, mais redoutant de s'aliéner les Arméniens, les Hospitaliers eurent recours à un assez peu glorieux stratagème: «A cette époque la reine Isabelle, poussée par une fureur diabolique, [156] résolut de se réfugier auprès de sa mère, qui était chez les Hospitaliers, dans la forteresse de Séleucie. Elle partit donc en rompant avec le roi et toute la nation. Le baron Constantin, à la tête d'un corps de cavalerie, vint camper devent Séleucie. Les Hospitaliers, pour qui la défense de cette place était une lourde charge, et qui redoutaient le sultan Ala-eddin, résolurent de rendre Séleucie et la reine aux Arméniens, et de se maintenir en bons termes avec eux. Le frère Bertrand s'y prit de la manière suivante: «Le roi, dit-il, nous a donné cette forteresse. Nous ne pouvons pas dire à sa fille: quitte-la; mais nous en sortirons, et alors occu-

[156] C'est un Arménien qui parle.

pez-la et prenez la reine.» C'est ainsi que les Arméniens obtinrent Séleucie et Isabelle [157]». Ajoutons que Zabel, «modèle des épouses et des mères», mariée par force à Héthoum trouva en lui un excellent mari.

Il est bon de citer le texte d'Aboulfaraj qui fournit des indications supplémentaires sur la démarche des Arméniens auprès des Hospitaliers [158] : «Hoc tempore misit Baro Constantinus Pali Mar Ignatium patriarcham nostrum et Mar Constantinum ad filiam regis Leboni, persuasuros, ut Seleucia abiret, et permitteret, ut saluti cœtus Christianorum, qui ibi erat, prospicerent. Nam propter schisma Soltan Elaialdinus dominus regionis Rumaenorum multis castellis Ciliciae potitus erat. Profecti sunt beati duumviri. Quanquam multum suaserant et admonerant, illa tamen ad argumenta eorum animum non advertit immo obiurgavit eos, et fœderatos occisores,[159], sanguinem effundentes appellavit. Quum nihil proferrent, quo apud illam excusarentur, reliquerunt eam et venerunt ad Acscharenses. Tum Pali ipse illuc profectus a templariis [160] petiit, ut vi eam sibi traderent. Responderunt : «Aedes et oppida nostra Christianorum sunt, neque reginam, quae ad nos confugit, tradere possumus.» Tum Pali astutus factus auro ex iis redemet castellum, et quodcunque ibi erat. Eiectis illis, ipse fuit dominus et gubernator. Amplexus est reginam, traxit, et vi Tarsum diduxit.»

Après la reprise du château Héthoum plaça au-dessus de l'entrée principale une inscription (reproduite par Beaufort et Langlois [161]) qui, bien que très mutilée, se remarque encore de nos jours. Le Père Alishan, [162] sur la base des deux copies imparfaites, a distingué les noms du roi Héthoum, de Constantin, de Léon, de Sempad. Les deux premières lignes portent : «Dans l'ère des Arméniens 685 (1236)». [163]

Nous trouvons dans Paoli [164] la dernière référence certaine à la forteresse : le commandant en 1248 s'appelait Guiscard, et portait le titre de bailli.

Avec les incursions du sultan d'Ikonium Séleucie joua de plus en plus le rôle d'un obstacle gênant qui arrêtait toutes les attaques. Aussi, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, la jeune dynastie des Karaman s'empara par ruse de Séleucie. Apprenant qu'une foire chrétienne avait lieu dans les environs du château, les musulmans s'y rendirent. Déguisés, ils pénétrèrent sans peine dans la place privée de ses

[157] Sempad. *Rec. Hist. Crois.*, *D.A.* I, 648.
[158] *Chronique syriaque*. Ed. de 1789, p. 497.
[159] !!!
[160] Sic.
[161] Beaufort, *Karamania*, pp. 220-226. Langlois, Recueil d'inscriptions de la Cilicie, n° 170-171. *Rapport...*, p. 5.
[162] L. Alishan, *Sissouan ou l'Arméno-Cilicie*, p. 231.
[163] Inscription placée dix ans après la reprise du château et non pas immédiatement après comme l'affirme le R.P. Alishan (*op. cit.*, p. 331).
[164] Paoli, *Cod. Dipl.*, n° CCXIX.

défenseurs et s'y installèrent. Le père de Karaman, ami du sultan, obtint qu'il garantît la propriété de Séleucie à son fils. [165]

Une description fameuse de Séléfké nous a été laissée, en son dialecte, par le Vénitien Josafa Barbaro [166] qui visita la ville et la forteresse en 1471, alors que le royaume des Arméniens n'existait plus [167]: «En quittant Curcho (Coricos) et en se dirigeant à l'ouest, on trouve, à dix milles plus loin, Seleucha, située sur une montagne. Au pied de la ville coule un fleuve, qui se jette dans la mer, près de Curcho; il est comparable, par sa grandeur, à la Brenta. [168] Près de cette montagne est un théâtre dans le genre de celui de Vérone; il est fort spacieux et entouré de colonnes d'un seul morceau; des gradins règnent à l'entour. En escalant la montagne, pour aller au château, on voit beaucoup de sarcophages, partie d'un seul bloc détaché du roc, et partie creusés à même le rocher. En montant toujours, on arrive aux portes de la première enceinte de la forteresse. Ces portes, situées tout en haut de la montagne et flanquées d'une grande tour de chaque côté, sont en fer. On n'y voit aucune trace de bois. Elles sont hautes de quinze pieds et larges de moitié; de plus, elles sont ciselées, comme si le métal était d'argent. La muraille, à sa base, a trois milles de tour, tandis qu'au sommet des tours elle n'a guère qu'un mille de circonférence, ce qui la fait ressembler à un pain de sucre. C'est dans cette enceinte que se trouve le château de Séleucha, avec ses tours et ses murs; une distance de trente pas et plus les sépare. Dans l'intérieur du château est une cave carrée, creusée dans le roc, profonde de cinq pas, longue de vingt-cinq et large de sept environ, dans laquelle on a emmagasiné beaucoup de bois et de munition. A côté de cette cave est une grande citerne dans laquelle l'eau ne tarit jamais.»

Au XIXe siècle un certain nombre de voyageurs firent halte à Séléfké. S'intéressant surtout aux ruines antiques ils ne consacrèrent que quelques lignes aux vestiges médiévaux. Celles de Beaufort [169] et de Langlois [170] demeurent les plus connues et les plus valables. [171]

Le château, au sud du Sélef, est disposé sur une colline orientée est-ouest. La première enceinte extrêmement délabrée ressemble à une base de maçonnerie sur laquelle viendrait s'appuyer la seconde enceinte que les restes d'un glacis prolongent parfois. Les tours sont en petit appareil lisse, bien ajusté. Suivant les endroits la

[165] Cité par ALISHAN (*op. cit.*, pp. 333-334). Nous n'avons pu contrôler la source.

[166] Voir aussi Willebrand d'Oldenburg, *Itin*, p. 141.

[167] J. Barbaro, *Travels to Tana and Persia*, éd. de l'Hakluyt Society, 1873. Nous avons préféré la traduction française parue dans la *Collection des voyages de Bergeron*, à l'anglaise qui voulant rendre les effets du dialecte vénitien est proprement invraisemblable.

[168] En Lombardie.

[169] *Op cit.*, p. 220.

[170] *Op cit.*, pp. 185-191.

[171] Voir aussi, parmi d'autres: TEXIER, *Asie Mineure*, T.I., 1862. De TSCHIHATSCHEFF, *Reisen in Kleinasien und Armenien*, 1867. IRBY et MANGLES, *Travels in Egypt and Nubia, Syria and Asia Minor*, 1823. COLLIGNON, *Notes d'un Voyage en Asie-Mineure*, *Revue des Deux Mondes*, t. 38, 1880.

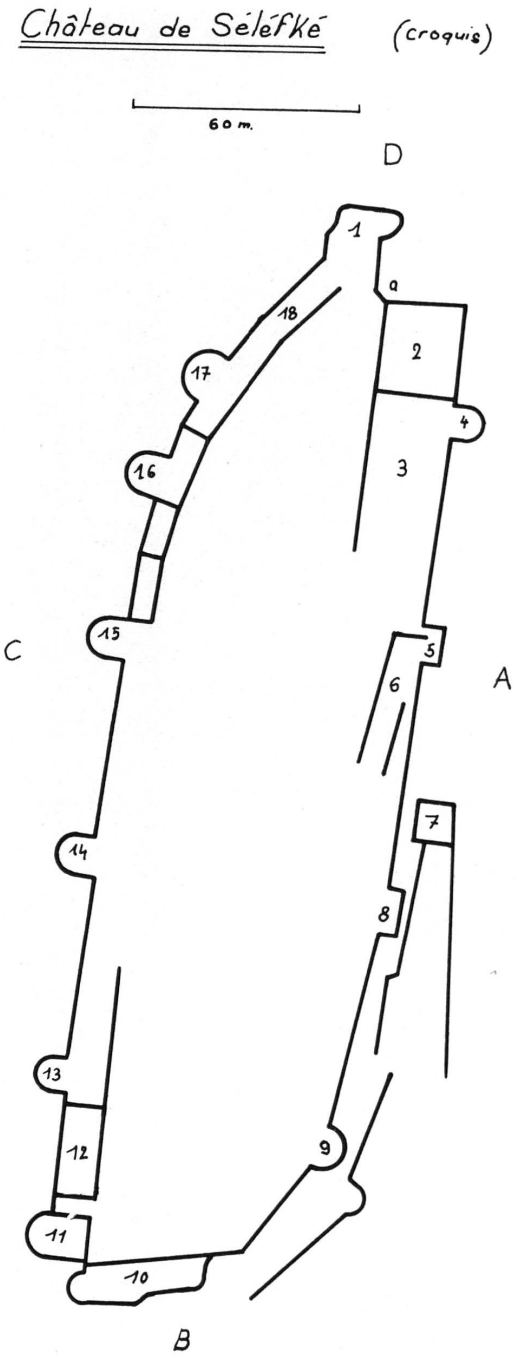

Pl. VIII

courtine, en appareil plus gros et lisse, est presque complètement détruite. L'assemblage général est soigné.

En D la forteresse, terminée par une pointe, est flanquée de la massive tour 1. Cet ouvrage dont l'importance tranche sur le reste des constructions devait faire office de donjon. Des deux étages le premier, sorte de cave, est inaccessible. Le second communique directement avec la cour. L'entrée, surmontée d'une belle fenêtre rectangulaire, est voûtée en plein-cintre. La voûte de la salle, dont l'angle est un peu plus obtus, prolonge celle de la porte. Elle est en petit appareil et se termine par une sorte de cul-de-four. Le dispositif de ce bastion, que l'on retrouve presque identique au château de mer de Coricos, n'est pas sans faire songer à la dernière travée et à l'abside d'une église.

Le mur gauche, en entrant, est percé d'une niche rectangulaire dans le sol de laquelle un trou (latrine?) a été aménagé. A une seconde niche avec un arc en plein-cintre, succède une troisième qui fait un coude de 90 degrés dans l'épaisseur du mur et au fond de laquelle nous retrouvons un trou carré. Une meurtrière ouverte dans la partie arrondie de la tour termine le dispositif. Dans le mur de droite une niche semblable à celle de gauche, puis une meurtrière, ont été aménagées. Le fond de la tour est dépourvu de toute ouverture. Les deux meurtrières sont installées dans des alvéoles voûtées en plein-cintre. Leur construction est extrêmement simple. On devine sur le côté gauche de la meurtrière de droite une marque de tâcherons effacée.

A l'angle extérieur de l'ouvrage un escalier (a) très abîmé, en partie comblé, donnait accès à l'étage inférieur et, sans doute, par une poterne, au bastion situé entre la première et la deuxième enceinte.

Sur la face A la salle 3 est la mieux conservée et la plus imposante de la forteresse. Les murs sont en gros appareil et la voûte, percée de trois assommoirs, en petit appareil maçonné. Trois portes assez dégradées, avec des arcs surbaissés, ouvrent sur la cour. La salle suivante, très mal conservée, est plus basse que la salle 2. On y devine le départ d'un escalier et les restes d'une porte communiquant avec un saillant arrondi en partie écroulé, comme la courtine qui se prolonge jusqu'au petit saillant carré, qui ressemble beaucoup à un contrefort plein.

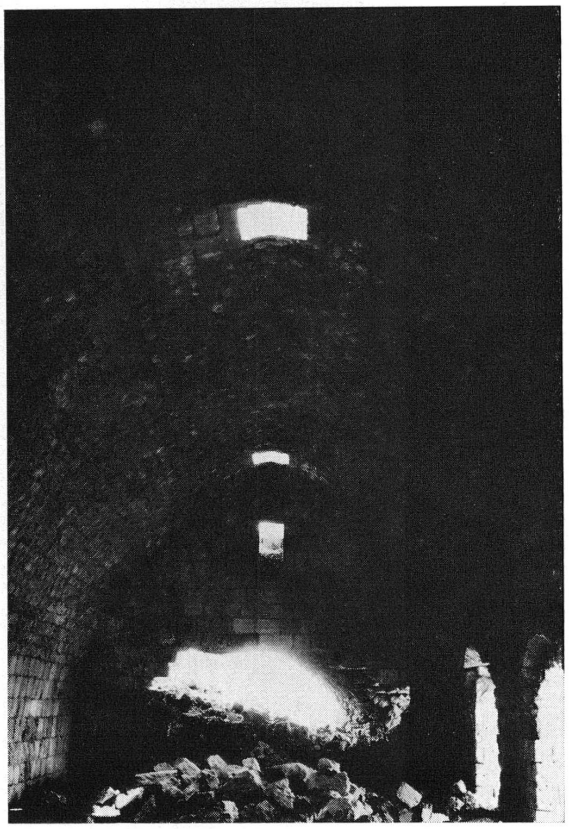

Fig. 10. Séléfké. La salle n° 2.

Les deux galeries parallèles, en 6, communiquent entre elles par deux portes de construction soignée, l'une avec une ogive et l'autre avec un arc surbaissé que surmontent trois corbeaux d'un bretèche légèrement déclassée par rapport à l'axe de la porte. Un bel arc doubleau orne la voûte de la salle qui longe la courtine. De fréquentes marques de tâcherons, de deux modèles différents, sont gravées sur la pierre.

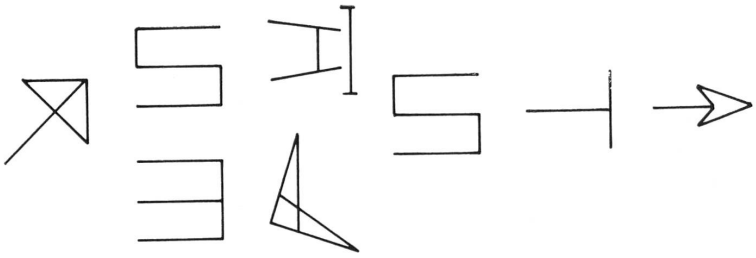

L'entrée principale a été installée dans l'ouvrage carré 7, qui s'élevait le long de la première enceinte. Au dessus de la première porte extérieure figurent un blason et l'inscription reproduite par Beaufort et Langlois. L'intérieur est voûté en plein-cintre et une très large porte à angle droit de la première communique avec l'intérieur du château. Nous trouvons là l'application d'un principe byzantin.

Quelques marques de tâcherons ornent la voûte. Une bretèche dont il ne reste à peu près rien surmontait la porte extérieure. Depuis la plateforme de l'ouvrage à laquelle on accédait par un escalier extérieur quatre meurtrières facilitaient le tir des défenseurs. Le dessin de Beaufort (fait en 1811-1812) montre que la tour avait encore peu souffert au début du XIXe siècle.

Le petit saillant 8 est trop abîmé pour qu'on puisse s'en faire une idée exacte. Tout de suite après un escalier surajouté ultérieurement donne accès à la courtine. Le saillant arrondi 9 est remarquable : une haute porte avec un arc surélevé en plein-cintre, percée dans la courtine, aboutit à un cul-de-four, sans aucun orifice. On ne voit pas l'utilité militaire d'un tel ouvrage.

La salle voûtée 10 occupe toute la face B du château. Quatre ouverture, tellement mutilées qu'il n'est plus possible de distinguer leur forme exacte, ouvrent sur la cour.

Le saillant 11 sur la face B, n'est qu'un bloc de maçonnerie absolument plein, sorte de «faux saillant» occupant l'angle très malmené du château.

La salle 13, voûtée, à demi enterrée, dépasse le niveau du sol de la cour d'un mètre à peine. Cette construction a été établie avec beaucoup de soin. Un arc doubleau sépare la salle en deux et quatre orifices aménagés dans la voûte communiquent avec la cour. Une porte, surmontée de deux corbeaux soutenant un linteau, termine un étroit passage qui ouvre sur la cour. Sur le sol on remarque un chapiteau mutilé.

Une grande partie de la face D se compose d'une courtine avec chemin de ronde, flanquée de saillants arrondis. Le premier de ces ouvrages (13) est en assez mauvais état. Les trois meurtrières aménagées dans des alvéoles voûtés se sont effondrées. Un double escalier conduit à la fois à la plateforme, qui devait posséder cinq meurtrières dont il ne reste rien, et au chemin de ronde bordé de huit meurtrières. L'étage inférieur du saillant 14 n'est plus accessible ; il semble être dépourvu de meurtrières. Un étroit couloir voûté, presque écroulé, conduit à un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur. De la cage de l'escalier une archère surveille la cour. Curieusement, comme pour 9, la salle carrée du saillant, voûtée plein-cintre, ne comporte aucune meurtrière.

L'intérieur du sallant 15 se compose d'un cul-de-four percé de trois meurtrières presque complètement disparues. Une meurtrière est tournée vers la cour. Les défenses de la plateforme ont été radicalement rasées. Certains matériaux antiques ont été réutilisés dans la construction de ce saillant.

Les deux face latérales du saillant 16 ont disparu ; il semble toutefois que la salle intérieure ne comportait aucune archère. La base de la tour, comme pour le saillant 15, forme rebondissoir. Sur une des marches de l'escalier intérieur une marque de tâcherons accompagne un bloc de pierre (0 m 63 sur 0 m 35), réutilisé comme linteau, sur lequel on distingue une inscription indéchiffrable (peut-être une de celles

signalées par Langlois?). Entre 15 et 16 une étroite galerie couverte longe la courtine abîmée, complètement écroulée à la hauteur du 16. Du saillant 17 on ne devine plus que les bases. Quatre orifices, dont une porte, qui ouvrent sur la cour éclairent la salle 18 à la voûte en arc brisé, en petit appareil et percée d'un assommoir.

A l'extérieur de la double enceinte A, entre les saillants 5 et 7, une citerne voûtée d'environ 15 m sur 10 m a été creusée dans le roc. Un escalier permet d'atteindre le fond. Il ne s'agit pas de la citerne signalée par Barbaro puisqu'elle se trouvait à l'intérieur du château où nous n'avons pu la trouver.

Des débris divers, des broussailles et des ronces, occupent toute la surface de la cour. Des fouilles seules permettraient de retrouver les bases de la chapelle.

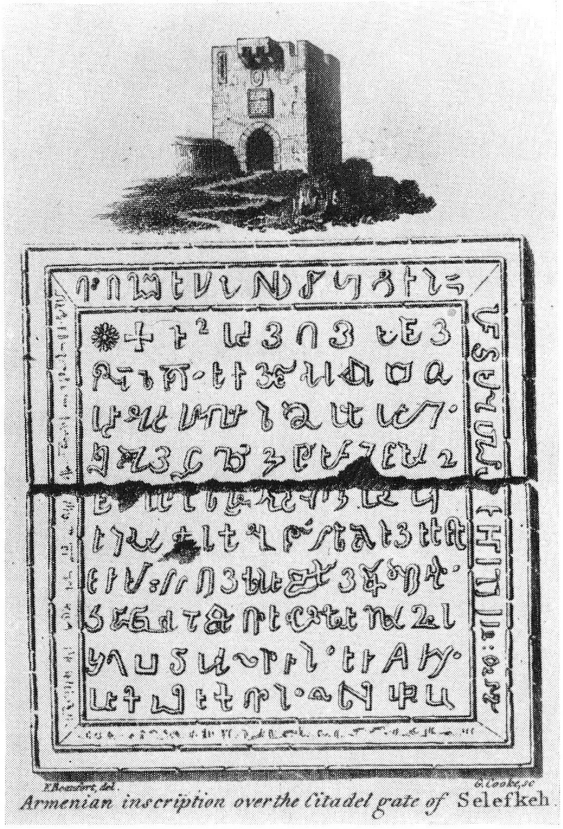

Fig. 11. Séléfké. L'inscription au-dessus de l'entrée. Copie Beaufort. Le saillant tel qu'il se présentait au début du XIXe siècle.

Il est certain – les voyageurs précédents l'avaient reconnu – que Séléfké respecte le plan que lui donnèrent les Byzantins. La double enceinte, sa position sur la colline, les divers flanquements, reproduisent des dispositions chères aux ingénieurs grecs. Mais il est également certain que pendant leur assez longue occupation les Arméniens, s'ils ne modifièrent pas une structure imposée définitivement, entreprirent des transformations considérables. Le saillant 1 – caractérisant avec son cul-de-four une certaine disposition de l'architecture militaire cilicienne du XIIIe siècle qui mériterait d'être mieux connue – la courtine A avec, évidemment, l'inscription témoin de l'entrée, la salle 10 de B, aussi la 13 de C (disposition presque analogue au château de mer de Coricos) sont arméniens. Nous serons moins affirmatifs pour la section située entre les saillants 13 et 17. Il peut s'agir en effet d'un travail original byzantin, quelque peu remanié par la suite.

L'œuvre des Hospitaliers (notons que leur occupation ne se prolongea pas au-delà de seize années), signalée par la taille, et la perfection de l'ajustage, se retrouve dans la galerie 6 de la face A.

Mais faute de documents il demeure impossible d'attribuer avec plus de certitude les différentes parties de la forteresse à tel ou tel constructeur, d'autant plus que certains remaniements arabes ont dû également intervenir.